

UN ENORME BUDGET DE PAIX PRESENTE PAR TRUMAN

Elle se convertit



Mme Oksana Kasenkina, l'ancienne institutrice communiste, qui est devenue une figure internationale en sautant du troisième étage du consulat russe de New-York pour échapper à l'emprise moscovite, s'est convertie au catholicisme. On la voit ici exprimer sa reconnaissance au Père Marius-M. Horišny, basilien, qui lui a rendu visite à l'hôpital et l'a aidée à guérir assez tôt pour assister aux cérémonies de Noël qui, au calendrier de Julien, vient deux semaines après la Noël des autres chrétiens. Mme Kasenkina a reçu la communion à l'église ukrainienne catholique Saint-Georges, temple du diocèse ukrainien catholique et portion de l'Eglise catholique romaine sous la juridiction du Saint-Père.

(Photo Central Press Canadian)

Au secours d'un missionnaire du Nord-Ouest

Winnipeg, 10. (P.C.) — Un avion du C.A.R.C. se prépare à entreprendre la deuxième étape de son voyage dont le but est de porter secours à un prêtre catholique mordu par un chien enragé à Igloodik, Territoires du Nord-Ouest.

Les autorités de l'aviation ont déposé l'avion, un Dakota, piloté par le lieutenant d'aviation Terry Winslow, de Sherbrooke, à l'atterrissage à Igloodik, hier soir, après être parti de Winnipeg.

On attend à ce que l'avion s'envole de nouveau ce matin vers 9 heures. Le but de ce voyage est de laisser tomber des médicaments au Père Ostran, âgé de 26 ans et d'origine italienne, qui a été mordu vendredi dernier par un chien. Une autorité du ministère de la Santé, à Ottawa, a dit que le Père Ostran, qui est venu d'Italie il y a deux ans, n'est pas en danger immédiat.

\$56,000,000. des Etats-Unis pour l'entente du blé

Washington, 10. (P.C.) — Le Congrès a reçu aujourd'hui la demande d'inclure dans son budget la somme de \$56 millions pour un accord international du blé. Le président Truman a fait cette demande dans son message du budget, et a établi une base de si et de quand pour sa réalisation: "Si l'accord sur le blé est repris avec succès et quand le Congrès ratifiera l'accord."

Cette somme de \$56 millions serait utilisée pendant l'année fiscale qui débute le 1er juillet 1949 et servirait à couvrir la différence entre les prix payés aux fermiers d'après le système domestique de soutien et les prix inclus dans l'accord international.

On tentera de conclure un accord définitif le 25 janvier prochain, alors que les représentants des 58 pays de l'Organisation mondiale des Nations-Unies assisteront à une conférence fixée depuis un mois par la commission des Nations-Unies sur la question du blé. Le président de cette commission de onze membres est M. Charles F. Wilson, d'Ottawa, un expert du gouvernement canadien pour les questions du blé.

L'opposition du 80ième Congrès a démolé les espérances fondées sur l'accord conclu en mars 1948. Cet accord prévoyait que les Etats-Unis, le Canada et l'Australie vendraient 500 millions de boisseaux de blé à 33 autres pays pendant cinq années de suite. Les prix maximum auraient été de \$2.00 le boisseau, avec des minimums variant de \$1.50 en 1948-49 à \$1.10 en 1952-53. Le comité du Congrès, l'an dernier, avait approuvé l'accord en principe.

Depuis lors, le président Truman n'a cessé d'insister pour qu'on tienne un nouvel accord. On croit que la majorité démocrate du nouveau Congrès est en faveur d'un accord qui amènerait la stabilité des prix dans le marché mondial du blé. Si l'accord est repris, le président Truman recommandera la ratification du Sénat et la mise en vigueur de la législation.

La reddition de ces armées, la plus importante force militaire simple se trouvant en face de Nankin et du Yang-tse peut se produire d'un moment à l'autre.

Au sud des forces du général Tu, les communistes avançant vers le Yang-tse, ont déclenché des attaques contre les défenses de la rivière Hwai, à cent milles de Nankin.

La destruction du gibier en Ontario

Sudbury, Ont., 10. (P.C.) — La Fédération ontarienne des pêcheurs et des chasseurs a affirmé, au cours d'une réunion ici, que les infractions à la Loi de la pêche et de la chasse, échappent à tout contrôle dans la réserve de chasse et de pêche de Chapleau.

La réunion a approuvé une résolution du "Sault Ste-Marie" demandant l'établissement de plus de "sanctuaires" de chasse et la nomination d'un plus grand nombre de gardes-chasse. La réunion a aussi demandé que les services de ces derniers soient mieux rétribués.

D'autres résolutions suggèrent des saisons séparées de chasse pour le chevreuil et la perdrix, la suppression de la pollution des rivières et de rendre plus rigoureuses les sanctions aux infractions à la Loi de la pêche et de la chasse.

Interrogé à savoir si l'Egypte entretenait encore des représailles contre les Etats-Unis, on n'a rien révélé de cette nature. Les dépêches venant d'Egypte sont sujettes à la censure.

Le porte-parole a de plus affirmé que les Juifs avaient miné un chemin en territoire égyptien après avoir hostilité.

Interrogé à savoir si l'Egypte entretenait encore des représailles contre les Etats-Unis, on n'a rien révélé de cette nature. Les dépêches venant d'Egypte sont sujettes à la censure.

Le porte-parole a de plus affirmé que les Juifs avaient miné un chemin en territoire égyptien après avoir hostilité.

Interrogé à savoir si l'Egypte entretenait encore des représailles contre les Etats-Unis, on n'a rien révélé de cette nature. Les dépêches venant d'Egypte sont sujettes à la censure.

Le porte-parole a de plus affirmé que les Juifs avaient miné un chemin en territoire égyptien après avoir hostilité.

Des loups voraces et innombrables



M. L.-C. Anderson a prononcé récemment une conférence devant le Lions Club de Port-Arthur. Il a parlé là de la menace des loups dans le district de la Baie du Tonnerre, illustrant cette conférence, comme on le voit sur la photo, par l'exposition de cinq loups capturés dans la dite région.

(Photo Central Press Canadian)

La puissance britannique masse ses forces aux portes de la Palestine

(Par Alex Singleton)

Londres, 10. (P.A.) — Les principaux ministres du cabinet anglais et les chefs de la Défense ont reçu aujourd'hui du secrétaire du Foreign Office Bevin un rapport détaillé sur la crise du Moyen-Orient, descendant du geste de l'Etat d'Israël en abattant cinq avions de la R.A.F.

La réunion a été convoquée par le premier ministre Attlee, dans le but de discuter de la situation de la Grande-Bretagne dans la région du Moyen-Orient.

La Grande-Bretagne massera ses forces derrière ses positions arabes, car on parle de la commission des Nations-Unies sur la question du blé. Le président de cette commission de onze membres est M. Charles F. Wilson, d'Ottawa, un expert du gouvernement canadien pour les questions du blé.

Les sources gouvernementales disent que le prochain geste de la Grande-Bretagne sera probablement de loger une vigoureuse de-

mande devant le Conseil de Sécurité dans le but d'insister pour que les troupes juives restent en dehors des frontières d'Israël paies les dommages résultant de la perte des avions et des tirs.

Londres, 10. (P.A.) — Il semble que la Grande-Bretagne masse une puissante armée derrière les Arabes, ses alliés. On a en effet remarqué une concentration de navires de guerre et de troupes dans la Méditerranée. Cette mesure fait suite à la vigoureuse protestation de la Grande-Bretagne après d'Israël depuis que cinq avions de la R.A.F. ont été abattus par les Juifs vendredi dernier.

La protestation de la Grande-Bretagne était contenue dans un memorandum remis à un représentant du ministère des Affaires étrangères d'Israël à Haïfa, par Cyril Marriot, consul-général de Grande-Bretagne. La note stipule que la

Grande-Bretagne se réserve tous les droits "aussi bien pour des réclamations en dommages que pour toute action subséquente". Le représentant d'Israël aurait refusé la note, selon certaines informations, parce qu'elle était adressée "aux autorités civiles de Tel Aviv" et non "au gouvernement provisoire d'Israël". C'est le second refus de cette sorte en deux jours.

Pendant ce temps, la Grande-Bretagne hâte le déploiement de ses forces en Méditerranée. Deux frégates anglaises ont quitté le port de Malte pour Chypre, hier. Un porte-parole de l'Armada britannique a déclaré que le porte-avions "Triumph" et le croiseur "Phaëbe" qui patrouillaient la Méditerranée, ont été rappelés pour rejoindre d'autres navires de guerre réunis à Chypre. Tous les congés auraient été contremandés pour les marins.

Une brigade de commandos marins a été mobilisée en fin de semaine à Malte et elle doit se rendre à une destination inconnue.

Le ministère des Affaires étrangères annonçait samedi dernier que l'on avait envoyé des troupes de la zone du canal de Suez au port d'Aqaba, sur les bords de la mer Rouge. Ces troupes ont envahi la ville à la demande du gouvernement de Transjordanie. On massera encore plus de troupes à Aqaba, selon des informateurs britanniques. Ce déplacement de soldats a fortifié davantage une partie de la frontière de Transjordanie.

Une nouvelle de Tel Aviv annonce que le gouvernement d'Israël a protesté contre l'arrivée des troupes anglaises dans la ville d'Aqaba. Israël considère cette opération comme une menace à l'Etat juif dans le Négéb. D'autre part, le gouvernement de Grande-Bretagne a protesté énergiquement contre l'incident des cinq avions abattus par les Juifs, au-dessus du territoire égyptien, et sans aucune provocation. Un communiqué du ministère de l'Air déclare que "les avions de la R.A.F. ont reçu instruction de considérer comme ennemi tout avion juif rencontré au-dessus du territoire égyptien."

Des journaux londoniens ont d'avis que la R.A.F. n'envahira au moins une escadrille d'avions à réaction pour renforcer la patrouille aérienne britannique à la frontière de l'Egypte. Le journal liberal News Chronicle a déclaré que des observateurs de retour en Grande-Bretagne ont affirmé que les Juifs possèdent une plus considérable armada aérienne que la R.A.F. dans le Moyen-Orient.

On comprend que les chefs des délégations des grandes puissances se réuniront pour discuter d'une nouvelle action possible avant la séance du Conseil de Sécurité, prévue pour demain après-midi à 3 heures. Ces chefs conféreront avec le délégué canadien, le général A.G.-L. MacNaughton, président du Conseil pour le mois de janvier.

Le représentant Clarence Kilburn (républicain de New-York), a déjà présenté un bill pour autoriser la mise en marche du projet cette année.

"Les aspects maritimes de ce projet", a dit Truman, "ont pris récemment une importance accrue comme conséquence des possibilités de l'exploitation de mines de fer très riches au Labrador."

"Comme nos dépôts domestiques diminuent, le projet de canalisation une fois réalisée deviendra un lien important entre notre industrie déprimée et cette nouvelle source d'énergie électrique à bon marché."

Le coût total du projet, qui comporte la construction d'une centrale

électrique de 220,000 chevaux-vapeur près de Cornwall, Ontario, est estimé à \$90,000,000.

Le représentant Clarence Kilburn (républicain de New-York), a déjà présenté un bill pour autoriser la mise en marche du projet cette année.

"Les aspects maritimes de ce projet", a dit Truman, "ont pris récemment une importance accrue comme conséquence des possibilités de l'exploitation de mines de fer très riches au Labrador."

"Comme nos dépôts domestiques diminuent, le projet de canalisation une fois réalisée deviendra un lien important entre notre industrie déprimée et cette nouvelle source d'énergie électrique à bon marché."

Le coût total du projet, qui comporte la construction d'une centrale

électrique de 220,000 chevaux-vapeur près de Cornwall, Ontario, est estimé à \$90,000,000.

Le représentant Clarence Kilburn (républicain de New-York), a déjà présenté un bill pour autoriser la mise en marche du projet cette année.

"Les aspects maritimes de ce projet", a dit Truman, "ont pris récemment une importance accrue comme conséquence des possibilités de l'exploitation de mines de fer très riches au Labrador."

"Comme nos dépôts domestiques diminuent, le projet de canalisation une fois réalisée deviendra un lien important entre notre industrie déprimée et cette nouvelle source d'énergie électrique à bon marché."

Le coût total du projet, qui comporte la construction d'une centrale

électrique de 220,000 chevaux-vapeur près de Cornwall, Ontario, est estimé à \$90,000,000.

Le représentant Clarence Kilburn (républicain de New-York), a déjà présenté un bill pour autoriser la mise en marche du projet cette année.

"Les aspects maritimes de ce projet", a dit Truman, "ont pris récemment une importance accrue comme conséquence des possibilités de l'exploitation de mines de fer très riches au Labrador."

"Comme nos dépôts domestiques diminuent, le projet de canalisation une fois réalisée deviendra un lien important entre notre industrie déprimée et cette nouvelle source d'énergie électrique à bon marché."

Le coût total du projet, qui comporte la construction d'une centrale

électrique de 220,000 chevaux-vapeur près de Cornwall, Ontario, est estimé à \$90,000,000.

Le représentant Clarence Kilburn (républicain de New-York), a déjà présenté un bill pour autoriser la mise en marche du projet cette année.

"Les aspects maritimes de ce projet", a dit Truman, "ont pris récemment une importance accrue comme conséquence des possibilités de l'exploitation de mines de fer très riches au Labrador."

"Comme nos dépôts domestiques diminuent, le projet de canalisation une fois réalisée deviendra un lien important entre notre industrie déprimée et cette nouvelle source d'énergie électrique à bon marché."

Le coût total du projet, qui comporte la construction d'une centrale

électrique de 220,000 chevaux-vapeur près de Cornwall, Ontario, est estimé à \$90,000,000.

Le représentant Clarence Kilburn (républicain de New-York), a déjà présenté un bill pour autoriser la mise en marche du projet cette année.

"Les aspects maritimes de ce projet", a dit Truman, "ont pris récemment une importance accrue comme conséquence des possibilités de l'exploitation de mines de fer très riches au Labrador."

"Comme nos dépôts domestiques diminuent, le projet de canalisation une fois réalisée deviendra un lien important entre notre industrie déprimée et cette nouvelle source d'énergie électrique à bon marché."

Le coût total du projet, qui comporte la construction d'une centrale

électrique de 220,000 chevaux-vapeur près de Cornwall, Ontario, est estimé à \$90,000,000.

Le représentant Clarence Kilburn (républicain de New-York), a déjà présenté un bill pour autoriser la mise en marche du projet cette année.

"Les aspects maritimes de ce projet", a dit Truman, "ont pris récemment une importance accrue comme conséquence des possibilités de l'exploitation de mines de fer très riches au Labrador."

"Comme nos dépôts domestiques diminuent, le projet de canalisation une fois réalisée deviendra un lien important entre notre industrie déprimée et cette nouvelle source d'énergie électrique à bon marché."

Le coût total du projet, qui comporte la construction d'une centrale

électrique de 220,000 chevaux-vapeur près de Cornwall, Ontario, est estimé à \$90,000,000.

Le représentant Clarence Kilburn (républicain de New-York), a déjà présenté un bill pour autoriser la mise en marche du projet cette année.

"Les aspects maritimes de ce projet", a dit Truman, "ont pris récemment une importance accrue comme conséquence des possibilités de l'exploitation de mines de fer très riches au Labrador."

"Comme nos dépôts domestiques diminuent, le projet de canalisation une fois réalisée deviendra un lien important entre notre industrie déprimée et cette nouvelle source d'énergie électrique à bon marché."

Le coût total du projet, qui comporte la construction d'une centrale

électrique de 220,000 chevaux-vapeur près de Cornwall, Ontario, est estimé à \$90,000,000.

Le représentant Clarence Kilburn (républicain de New-York), a déjà présenté un bill pour autoriser la mise en marche du projet cette année.

Plus de la moitié ira aux forces armées et aux Affaires étrangères et d'autres taxes seront perçues

(Par George Ronald)

Washington, 10. (P.C.) — Le président Truman a soumis aujourd'hui au Congrès un budget record du temps de paix de \$41,838,000,000. Un peu plus de la moitié est attribué à la Défense nationale et aux Affaires étrangères.

Le président a demandé de continuer sur la même échelle l'aide aux pays libres de l'Europe occidentale. Il a demandé de l'argent nécessaire pour porter les forces armées à un niveau sans précédent en temps de paix et il a renouvelé sa demande d'une législation pour procurer un revenu supplémentaire de \$4,000,000,000.

Sans revenu additionnel, a-t-il dit, le gouvernement dépensera plus qu'il ne recevra au cours de l'année financière débutant le 1er juillet prochain, ce qui aggraverait un déficit de \$873,000,000.

Le président a dit qu'il demandera plus d'argent plus tard afin de procurer des armes aux pays de l'Europe occidentale, à "certains autres pays" ou une telle aide sera importante pour la sécurité des Etats-Unis.

Les \$21,000,000,000, dont il croit que le gouvernement aura besoin pour la défense et ses engagements à l'étranger ne comprennent aucune appropriation pour une aide militaire.

"Il n'est pas possible présentement de prédire correctement ce qui sera nécessaire", a-t-il dit à une réunion conjointe du Sénat et de la Chambre des Représentants, "et je n'ai par conséquent inclus aucune appropriation à cet effet dans le budget."

"Le fait que des fonds additionnels seront requis pour renouer les exigences de ce programme démontre davantage le besoin que nous éprouvons de revenus additionnels pour les années à venir."

Les estimations de la défense s'élèvent à \$14,300,000,000, comparées à \$11,800,000,000, pour l'année courante. Ces chiffres sont conformes aux recommandations des trois avisers économiques du président. Ils ont donné l'avertissement, à la fin de l'année dernière, que la fin de la guerre pourrait coûter \$25,000,000,000 — que le chiffre maximum qui pourrait être approprié afin de ne pas nuire à l'économie nationale serait de \$15,000,000,000.

M. Truman a recommandé l'appropriation d'une somme de \$8,000,000,000 pour le projet de canalisation du Saint-Laurent et \$56,000,000 en vue d'une entente internationale sur les dépenses internationales prévues se chiffrent à \$6,700,000,000, soit une légère diminution sur le montant de \$7,200,000,000, inscrit pour l'année courante.

Parmi les autres estimés on note les suivants: Anciens combattants, \$5,500,000,000; Intérêts sur la dette publique, \$5,400,000,000; Santé, bien-être social et sécurité, \$2,400,000,000; Ressources naturelles, y compris l'énergie atomique, \$1,900,000,000; Agriculture, \$1,700,000,000; Transports et communications, \$1,600,000,000. Logement (suite à la page 3)

Halifax, 10. (P.C.) — Le mercure la plus importante au monde entrait dans la ville de Halifax hier, se versant en mer. On a vu des expéditions de papier, d'ordinaire, le nombre des golfers à la fois Ashburnham et de la compagnie qu'on a dû faire queue.

Officiellement, le mercure a enregistré 40 à Halifax. Mais en temps était beaucoup plus doux, que, à l'extrême sud-ouest de l'île, à midi, hier, par un brillant et chaud soleil le mercure a monté à 74.

Cette vague de temps doux est à la quatrième journée. Les météorologistes prédisent qu'elle durera encore une ou deux journées.

Halifax n'a pas eu de neige depuis Noël. A l'exception de gribouilles, St-Jean n'a eu aucune neige. Pour la première fois dans l'histoire, une débacle sur la rivière St-Jean, d'un parcours de 400 milles, est imminente.

Depuis qu'il y a un revers à la médaille. En plus du fait que les enfants ne peuvent pas se servir des jouets — traîneaux, skis, etc. — le fait que le peu de neige sera tout probablement cause l'été prochain d'une vague de froid.

Smith A. Holton, surintendant de la ferme expérimentale du Dominion à Fredericton a déclaré que le fait que les champs sont découverts sera probablement cause que le froid tuera à la racine le foin de la terre. L'année dernière, une couche protectrice de neige sera probablement cause que la récolte de foin subira de lourds dommages.

Il ajouta qu'une vague soudaine de froid à la suite de la longue période de temps doux pourrait être désastreuse pour les arbres fruitiers. La sécheresse commencée à monter dans les arbres. Une fois que reprend la croissance, le froid peut avoir de graves conséquences, dit M. Holton.

Les routes sont très propices au trafic automobile, mais les fermiers doivent patrouiller jusqu'à la cheville dans la boue entre la maison et les étables.

Le temps doux a obligé à remettre à plus tard les parties de hockey à la ou l'on na pas de glace artificielle. La Ligue Centrale n'a pas encore commencé ses parties, faute de glace. Et l'on ne croit pas puisse ouvrir sa saison prochainement.

Au lieu d'user de charnues pour débayer les routes, la voirie provinciale use de son outillage d'été pour les aplanir. Plusieurs routes ont subi des dommages par éboulements, au Nouveau-Brunswick.

Terre-Neuve, où d'ordinaire les trains sont retardés des journées par les avalanches de neige venant des montagnes, les rivières sont cette année libres de glace jusqu'à la mer.

L'usine à papier de Corner Brook.

Le mercure à 55 à Windsor

Windsor, 10. (P.C.) — Le mercure a grimpé à 55 degrés dans cette ville du sud de l'Ontario, à la frontière, hier pour égaler le record établi le 9 janvier 1930.

La rivière Detroit est libre de glace bien qu'à une distance de vingt milles à l'est, à Belle River, la glace est encore assez forte sur le lac St-Clair pour permettre d'y patiner. Toutes traces de l'hiver ont disparu des rues de Windsor et Detroit au début de la semaine dernière.

Les météorologistes prédisent que le mercure va baisser brusquement jusqu'à vingt-trois. On prévoit un maximum de 26 pour aujourd'hui.

Victime d'un incendie

Mission, C.B. 10. (P.C.) — Un incendie d'origine inconnue a causé la mort d'une personne et en a blessé six autres, sans foyer, quand les flammes ont ravagé un logement au-dessus d'un restaurant de cette localité. Le docteur L. R. Campbell, empressé dans son appartement, a succombé à l'asphyxie.

Le Grand Quatre serait médiateur de la Chine

(Par Harold K. Mills)

Nankin, 10. (P.A.) — Le gouvernement de Tchang Kai-Chek, qui lutte pour défendre la Chine contre le communisme, garde le silence aujourd'hui sur les rapports que le Grand Quatre a réclamés pour servir comme médiateur dans le règlement de la guerre civile.

Des sources officielles, mais habituellement correctes, disent que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et la Russie ont été priés de trouver un moyen de mettre fin à la guerre civile qui dure depuis trois ans et que les nationalistes perdent aux mains des communistes.

Les ambassadeurs présidents quelconque est dans l'air. Les ambassadeurs des cinq grandes puissances ont été convoqués au bureau des Affaires étrangères tard samedi après-midi. L'ambassadeur russe, qui est malade, a été rejoint plus tard, disent les mêmes sources.

Spencer Moosa, correspondant de l'Associated Press à Peiping, dans une nouvelle écrite à travers une véritable muraille de censure militaire, a prédit que Peiping et Tientsin seraient aux mains des communistes dans moins d'une semaine. Il a laissé entendre qu'un compromis était en voie de préparation entre les nationalistes et les communistes dans ces deux villes.

Moosa a dit que les communistes se seraient frayé un chemin à l'intérieur de la ville commerciale de Tientsin et qu'ils seraient même en train de bombarder la gare située dans la partie est de la ville.

Les armées du général Tu Li-Ming, encerclées au sud-ouest de Sou-Tchéou depuis des semaines, pourraient ne pas être en état de résister plus longtemps aux vigoureuses attaques communistes.

A Shanghai, des pilotes qui ont jeté des ravitaillements aux forces du général Tu Li-Ming depuis un certain temps, ont déclaré qu'ils sont revenus à Nankin la dernière fois sans avoir pu laisser leurs cargaisons. Ils ont déclaré que les instructions reçues par radio, du front terrestre, leur ordonnaient de ne pas décharger leurs cargaisons. Ils se sont rendus à Shanghai pour ravitailler leurs avions.

La radio communiste a affirmé que les effectifs de 250,000 hommes du général Tu ont été réduits à 130,000 hommes.

La reddition de ces armées, la plus importante force militaire simple se trouvant en face de Nankin et du Yang-tse peut se produire d'un moment à l'autre.

Au sud des forces du général Tu, les communistes avançant vers le Yang-tse, ont déclenché des attaques contre les défenses de la rivière Hwai, à cent milles de Nankin.

Le navire suédois-allemand Gripsholm doit arriver le 13 janvier. Ce sera son premier voyage à Halifax depuis la guerre.

Le même jour le Beverbrae doit arriver avec 763 "réfugiés" venant de Bremerhaven.

L'Aquitania arrivera le 17 janvier de Southampton et le navire polonais Sobieski vers la même date de ports français du sud de la France.

Les navires amenant des "réfugiés", le Jumper, le Scyllia et le Nea Hellas, doivent arriver respectivement les 20, 24 janvier et 4 février.

Le gouvernement égyptien n'a pas demandé d'aide à Londres

Le Caire, Egypte, 10. (P.A.) — Un rabes à Deir El Balah en Palestine-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré, hier, que l'Egypte n'avait pas demandé l'aide de la Grande-Bretagne comme lui en donne le droit le traité anglo-égyptien de 1936.

Il a fait cette déclaration à une conférence de presse en réponse à une question.

Plus tôt, le premier ministre Abd El Hamid Pasha avait reçu Chapman Andrews, représentant de la Grande-Bretagne, et Jefferson Patterson, chargé d'affaires des Etats-Unis. On n'a rien révélé de cette nature. Les dépêches venant d'Egypte sont sujettes à la censure.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré aux représentants des journaux que 80 doit avoir lieu sous la présidence de la Ligue Centrale n'a pas encore commencé ses parties, faute de glace. Et l'on ne croit pas puisse ouvrir sa saison prochainement.

Au lieu d'user de charnues pour débayer les routes, la voirie provinciale use de son outillage d'été pour les aplanir. Plusieurs routes ont subi des dommages par éboulements, au Nouveau-Brunswick.

Terre-Neuve, où d'ordinaire les trains sont retardés des journées par les avalanches de neige venant des montagnes, les rivières sont cette année libres de glace jusqu'à la mer.

Tuée en route vers le mariage

Victoria, 10 (P.C.) — Une collision au début de la journée entre un transport côtier Princess Margaret et le Lorrain, samedi, a causé la mort de trois personnes, dont une jeune fille en route pour son mariage.

Les victimes sont Mary Peterson, future épouse, Mme Laura Peterson et Irvin Peterson. Le fiancé de Mary Peterson, Reginald Darrin, a été rescapé ainsi que trois autres personnes — Martha Smith, 18 ans, Joseph Peterson et Edward Lucas.

Ce groupe de sept indiens se rendait assister à un mariage à Nootka Sound, sur la côte ouest de l'île Vancouver, quand le Maquinnou coula leur yacht en deux au cours d'une événement tempête.

Les quatre survivants furent recueillis par le transport et transportés à la mission Esplanade.

Un énorme

(suite de la 1ère page)

ments, éducation, travail, finance et autres activités, \$2,300,000,000.

Le président a demandé \$600,000,000 pour entreprendre un programme d'entraînement obligatoire qui coûtera un an plus tard \$2,000,000,000.

Le programme de dépense exposée par le président est de \$1,678,000,000, de plus que celui de cette année, qui établit un record du temps de paix.

Au cours de l'année financière terminée il y a six mois, le gouvernement a accumulé un surplus sans précédent de \$3,419,000,000. C'est alors que le Congrès, contrôlé par les républicains s'est mis à couper dans le programme de taxation du président, malgré le veto de celui-ci.

Truman déclara que son budget est fondé sur la conviction que les États-Unis doivent continuer à exercer un effort puissant et positif dans le but d'établir la paix dans le monde et d'une prospérité croissante dans le pays. Il donna l'avertissement que le Congrès ne peut pas continuer à se livrer à des dépenses au cours de l'année financière de 1951 seront plus considérables que celles de l'année 1950. Les dépenses pour la défense nationale ne monteront pas beaucoup plus haut que celles de 1950. Nous ne pouvons envisager aucune diminution de nos responsabilités internationales.

La grande partie du montant de \$6,700,000,000, attribué aux dépenses internationales sera consacrée au programme de rétablissement de l'Europe.

L'objectif fondamental de la politique étrangère des États-Unis, a dit le président, est d'établir la paix mondiale et la sécurité internationale.

Le rétablissement des pays de l'Europe occidentale est "la tâche la plus importante de l'heure" et de la sauvegarde de la liberté dans toutes les autres parties du monde.

Notre placement en faveur du rétablissement de l'Europe sera remboursé plusieurs fois au moyen d'une puissance accrue d'une meilleure organisation de la paix. Mais, dans les circonstances actuelles, la force économique n'est pas suffisante pour assurer le maintien de l'indépendance des peuples libres.

"En vertu de la Charte des Nations Unies, par conséquent, nous devons continuer à travailler avec les pays de l'Europe occidentale, des mesures destinées à augmenter la sécurité du territoire de l'Atlantique-Nord.

"Dans le but de pousser davantage vers cet objectif, je m'attends à requérir plus tard des fonds pour procurer des équipements militaires à ces pays et à certains autres à qui cette assistance sera nécessaire à notre sécurité nationale."

On s'attend à ce que le Canada obtienne une partie de ce programme d'aide militaire. Les observateurs croient que les pays fabriquent des armements que les États-Unis exportent en Europe. Avec les dollars américains obtenus de cette façon, le Canada pourra acheter de l'équipement américain afin de pousser davantage son propre programme de défense.

Le président a suggéré de fixer le 1er juillet prochain, six mois d'avance l'augmentation de 1 à 2 p.c. des perceptions sur les salaires des employés pour des raisons de sécurité sociale. Il a aussi proposé que cette perception s'applique aux salaires de plus de \$3,000, ce qui est la limite actuelle. Il n'a pas dit quelle serait la limite désirée.

Un retour à une coutume païenne

Ottawa, 10 (P.C.) — Le R.P.C. P. Herlihy a déclaré à l'église des Saints Martyrs Canadiens, hier, qu'il acceptait de l'enthousiasme la pratique de mettre fin à la vie des gens souffrant beaucoup, serait tout simplement retour à une "coutume païenne".

"La vie humaine est sacrée parce que venant de Dieu et c'est le droit de Dieu seul d'avoir sur elle un pouvoir absolu", dit-il.

Il commentait une requête soumise aux législateurs de l'état de New-York par 379 pasteurs protestants et rabbins juifs demandant le vote d'une loi pour autoriser, sur requête de la personne souffrante, à la vie d'un malade atteint d'un mal incurable.

Le Père Herlihy dit que la position de l'Eglise catholique était claire.

"Dieu est l'auteur de la vie", dit-il. "Donc, il n'est pas permis à l'homme de la supprimer. La seule justification d'enlever la vie est le besoin de défendre la sienne, soit de la part de l'individu ou de l'Etat."

TOUJOURS FIABLES

SOLEX

INCANDESCENTES ou FLUORESCENTES

Un vol de bijoux et de fourrures

Toronto, 10 (P.C.) — La police a annoncé, hier, l'arrestation de deux autres individus qui seraient impliqués dans l'histoire de vol de manteaux de fourrure et de bijoux, représentant une valeur globale de plus de \$25,000.

Clifford W. Clifford, trente-huit ans, et son épouse, Margaret, ont été accusés de vol avec effraction à un magasin du bas de la ville. Ils avaient été arrêtés samedi. On a aussi porté contre la femme une accusation de récel.

Clifford fut arrêté à Wasaga Beach, 90 milles au nord de Toronto, et son épouse à un hôtel de Toronto.

Ces deux arrestations eurent lieu après celles, vendredi, de John Hill et de son épouse, Jean, qui la police prétend avoir trouvés dormant dans leur lit sur des fourrures, de la fine porcelaine et des bijoux d'une valeur de plus de \$5,000.

Conférence des pêcheries de la côte atlantique

Halifax, 10 (P.C.) — La troisième conférence annuelle des pêcheurs de la côte de l'Atlantique aura lieu ici du 2 au 4 février. C'est ce qu'a déclaré, hier, Clive Pianta, d'Ottawa, secrétaire-général du Conseil canadien des pêcheries. On croit que l'Ontario, le Québec et les Provinces Maritimes se feront représenter par près de deux cents cinquante délégués.

M. Clive Pianta est arrivé ici, hier soir. Il tiendra aujourd'hui une réunion avec les membres du comité de la conférence. Le premier ministre Jones de l'Île du Prince-Édouard est arrivé ici dans le même but.

Le ministre des pêcheries, l'honorable Mayhew, sera l'un des principaux orateurs à la conférence de février.

Un directeur de police à Québec?

Québec, 11 (P.C.) — L'Événement-Journal annonce aujourd'hui qu'un ancien commandant du 22e Régiment, le lieutenant-colonel J. A. Guy Roby, succéderait son père au poste de directeur du département de police.

Le lieutenant-colonel Roby a une assez longue carrière militaire avec le 22e Régiment. A son retour au Canada en 1945, il devint officier commandant de son régiment. Il a détenu ce poste jusqu'à il y a quelques mois.

Blessures fatales

Toronto, 10 (P.C.) — Frederick William Hudson, 81 ans, président du Mouvement des Aînés, est mort, hier, aux blessures reçues lors d'une chute le 15 décembre dernier. Il était l'oncle de George Drew, leader du parti conservateur progressiste.

Né à Brockville, Ont., M. Hudson avait monté deux entreprises, la Halifax Sugar Refining Co., et la Canada Brokerage Company, une maison d'épicerie de gros.

Lui survivent deux filles: Mlle Dorra Hudson et Mme E. P. Jamieson.

Fruits et légumes plus chers

Vancouver, 10 (P.C.) — La laitue, le céleri, les oranges et les citrons vont augmenter de prix à la suite des dommages subis en Californie par le froid.

I. W. Chess, courtier en fruits et légumes de Vancouver, dit avoir été avisé que près de cinquante pour cent des agrumes avaient été endommagés par la température froide.

La laitue et le céleri se vendront en même temps ici après le 31 janvier, date fixée pour l'union. Les citrons continueront à vendre les agrumes de Terre-Neuve aussi longtemps que les stocks n'auront pas disparus.

Un vétérinaire du théâtre

Montréal, 10 (P.C.) — Georges Gauvreau, 84 ans, bien connu dans les milieux du théâtre français à Montréal, est décédé hier. Il avait fondé "Le Théâtre Français" et il avait été le propriétaire autrefois du "Théâtre national".

Navire rescapé

Halifax, 10 (P.C.) — Le remorqueur Foundation Vera est entré au port hier tout en chavirant. Ce chavirement a été la dérive au large de l'île au Sabre, jeudi dernier, à 100 milles d'ici, après avoir perdu son gouvernail. Il avait été surpris par une violente tempête.

Le Foundation Vera réussit à prendre l'Albatros en toute sécurité après avoir bataillé contre une mer démontée et de violents vents. Le retour fut relativement facile.

Le sénateur Murdock

Ottawa, 10 (P.C.) — L'état du sénateur Murdock (libéral, Ontario) 77 ans confiné à sa chambre par une attaque cardiaque, s'est amélioré. Sa famille déclara qu'il sera assés pour assister à l'ouverture du sénat le 26 janvier prochain.



Les mains attachées au dos ces envahisseurs de Costa Rica suivent des troupes dans la zone de combat de Liberia. Le Nicaragua avait été accusé d'avoir appuyé la révolution ce qui fut démenti avec vigueur. Une commission pan-américaine enquête actuellement.

Elections dans 900 municipalités

Québec, 10 (P.C.) — Des élections municipales auront lieu le 17 janvier, dans près de 900 municipalités d'un bout à l'autre de la province, d'après le Code Municipal.

Comme 1949 est un nombre impair, les municipalités éliront cette année leur maire et trois conseillers pour un terme de trois ans. L'an prochain, les municipalités n'auront à procéder qu'à l'élection de trois conseillers.

En 400 autres municipalités, les élections par acclamation, mais dans le district de Québec il y a d'ordinaire lutte et deux candidats ou plus se disputent dans chaque municipalité le poste de maire.

La mise en nomination des candidats se fera le 12 janvier, après-demain.

Syndicat menacé de suspension

Toronto, 10 (P.C.) — Les United Electrical Workers (C.I.O.) doit aujourd'hui conférer avec des officiels du Congrès Canadien du Travail pour décider si l'union se retirera de l'usine de la Hamilton Pottery. L'union a jusqu'à demain pour se retirer.

Les ouvriers de l'usine qui appartiennent à la Fédération Américaine du Travail ont décidé d'accorder leur adhésion à une union du Congrès Canadien du Travail. Ils ont demandé leur affiliation aux United Steel Workers of America (C.I.O.) et ceux-ci les ont refusés au Congrès Canadien du Travail. Mais le Congrès Canadien du Travail a refusé d'accepter avant l'expiration du contrat de la Fédération Américaine du Travail.

Union commémorée par des timbres

St-Jean, Terre-Neuve, 10 (P.C.) — On a annoncé samedi que la Cour d'Appel en séance plénière entendra le 14 janvier prochain un appel d'une décision de la Cour Supérieure de Terre-Neuve rejetant un bref contenant la légalité de la fusion de Terre-Neuve avec le Canada.

Six anciens membres de la législature de Terre-Neuve ont donné avis d'appel le 13 décembre dernier après que le juge Brian eut rejeté leur requête.

Le bref, requis contre la commission gouvernementale de sept membres, prétend que l'acte de la convention, décrétant un référendum sur la confédération, était illégal et inconstitutionnel. Ce groupe demande de plus une injonction contre tout autre acte, à l'exception de la restauration du gouvernement responsable, pour assurer l'union avec la Confédération.

Union commémorée par des timbres

St-Jean, Terre-Neuve, 10 (P.C.) — On a annoncé samedi que la Cour d'Appel en séance plénière entendra le 14 janvier prochain un appel d'une décision de la Cour Supérieure de Terre-Neuve rejetant un bref contenant la légalité de la fusion de Terre-Neuve avec le Canada.

Six anciens membres de la législature de Terre-Neuve ont donné avis d'appel le 13 décembre dernier après que le juge Brian eut rejeté leur requête.

Le bref, requis contre la commission gouvernementale de sept membres, prétend que l'acte de la convention, décrétant un référendum sur la confédération, était illégal et inconstitutionnel. Ce groupe demande de plus une injonction contre tout autre acte, à l'exception de la restauration du gouvernement responsable, pour assurer l'union avec la Confédération.

Union commémorée par des timbres

St-Jean, Terre-Neuve, 10 (P.C.) — On a annoncé samedi que la Cour d'Appel en séance plénière entendra le 14 janvier prochain un appel d'une décision de la Cour Supérieure de Terre-Neuve rejetant un bref contenant la légalité de la fusion de Terre-Neuve avec le Canada.

Six anciens membres de la législature de Terre-Neuve ont donné avis d'appel le 13 décembre dernier après que le juge Brian eut rejeté leur requête.

Le bref, requis contre la commission gouvernementale de sept membres, prétend que l'acte de la convention, décrétant un référendum sur la confédération, était illégal et inconstitutionnel. Ce groupe demande de plus une injonction contre tout autre acte, à l'exception de la restauration du gouvernement responsable, pour assurer l'union avec la Confédération.

Union commémorée par des timbres

St-Jean, Terre-Neuve, 10 (P.C.) — On a annoncé samedi que la Cour d'Appel en séance plénière entendra le 14 janvier prochain un appel d'une décision de la Cour Supérieure de Terre-Neuve rejetant un bref contenant la légalité de la fusion de Terre-Neuve avec le Canada.

Six anciens membres de la législature de Terre-Neuve ont donné avis d'appel le 13 décembre dernier après que le juge Brian eut rejeté leur requête.

Le bref, requis contre la commission gouvernementale de sept membres, prétend que l'acte de la convention, décrétant un référendum sur la confédération, était illégal et inconstitutionnel. Ce groupe demande de plus une injonction contre tout autre acte, à l'exception de la restauration du gouvernement responsable, pour assurer l'union avec la Confédération.

Union commémorée par des timbres

St-Jean, Terre-Neuve, 10 (P.C.) — On a annoncé samedi que la Cour d'Appel en séance plénière entendra le 14 janvier prochain un appel d'une décision de la Cour Supérieure de Terre-Neuve rejetant un bref contenant la légalité de la fusion de Terre-Neuve avec le Canada.

Six anciens membres de la législature de Terre-Neuve ont donné avis d'appel le 13 décembre dernier après que le juge Brian eut rejeté leur requête.

Le bref, requis contre la commission gouvernementale de sept membres, prétend que l'acte de la convention, décrétant un référendum sur la confédération, était illégal et inconstitutionnel. Ce groupe demande de plus une injonction contre tout autre acte, à l'exception de la restauration du gouvernement responsable, pour assurer l'union avec la Confédération.



M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, et sa femme, Florence, peuvent jouer de quelques jours de repos après l'extenuante campagne électorale et le triomphe de M. Drew dans le comté de Carleton. Cette victoire complète le passage de M. Drew du domaine provincial — il était premier ministre d'Ontario — au domaine fédéral. Il agira ainsi comme chef de l'opposition officielle à la prochaine session. (Photo Central Press Canadian)

Semences de légumes et de plantes-racines

La production canadienne de semences de légumes et de plantes-racines s'est développée rapidement pendant les années de guerre. Le point de départ de l'industrie fut en 1945. Depuis lors, il y a eu un relâchement graduel dans la production de la plupart des semences et en 1947, toutes les espèces étaient en diminution sur 1946, à l'exception des variétés de pois de jardin et à conserver. La production de semences de fèves de jardin, de choux de carottes, de maïs sucré, de légumes d'origins et de radis a grandement baissé en 1947 par comparaison à l'année précédente.

La Colombie-Britannique, l'Ontario et le Manitoba sont renommés pour leur production de graines de légumes. De beaucoup, le plus grand nombre d'espèces sont produites dans la Colombie-Britannique, depuis la graine d'asperges à celle de melons d'eau. En 1947, c'est cette province qui a produit presque toute la graine de betteraves, soit 50,000 livres, de carottes, soit 32,000 livres, d'ignons 80,000 livres, de laitue, 20,000 livres et de radis 25,000 livres.

Dans les provinces Maritimes, la production de graine de rutabagas a baissé; la récolte de 1947 n'a été que de 14,000 livres. L'Ontario et la Colombie-Britannique ont produit presque toute la graine de betteraves fourragères, soit plus de 100,000 livres. La production de graine de maïs sucré, venant presque entièrement de l'Ontario, a été réduite par les mauvais temps qui sévirent en 1947; elle se montait à 225,000 livres ou les trois quarts de la récolte de 1946. Trois millions de livres sur quatre millions de livres d'ignons ont été cultivés au Manitoba, et le gros du reste dans l'Ontario.

Tout indique que la production future de la graine au Canada se niveliera au chiffre qui répondra aux exigences nationales pour de la graine d'origine canadienne. De plus, la demande d'exportation, bien qu'elle ne soit probablement pas aussi vive que pendant les années de guerre, continuera d'être un débouché important pour les producteurs de semence.

L'assemblée vote 50 millions pour les mineurs

L'Assemblée nationale a voté le 9 décembre, par 141 voix contre 160 un crédit de 50 millions de francs destiné à être versé aux mineurs victimes des atteintes portées à la liberté du travail.

Le débat qui a duré deux heures et demie, fut parfois très vif.

L'OAA fournit de la semence aux Hybridistes

On distribue de la semence à plusieurs pays par l'entremise de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture pour des fins expérimentales. Par exemple, au début de 1948, on a distribué du maïs de semence hybride pour que l'essai puisse en être fait dans 18 pays européens et du péroche Orient. Les hybridistes de maïs doivent se réunir pour signaler les constatations faites par eux au cours de leurs expériences.

Les échantillons de semences ou de plantes de céréales, légumineuses, graminées, sorghos, betteraves sucrées, pommes de terre, légumes, tournesols, tabac et de certains arbres ont été expédiés à l'Autriche, à la Chine, à la Tchécoslovaquie, à la Hongrie, à l'Italie, à la Pologne et à la Yougoslavie pour en faire des essais de plantation.

Mais cet échange ne se fait pas seulement en sens unique; des stations agronomiques expérimentales aux États-Unis ont reçu de Chine des scions d'abricotiers, de la graine de piments et de melons musqués, ainsi que la graine d'espèces de pins.

Résistance de la coquille de l'oeuf

La détermination de la résistance de la coquille de l'oeuf et la recherche des causes de la qualité peu satisfaisante des coquilles d'oeufs sont au nombre de quelques-uns des nombreux problèmes intéressant l'aviculteur et qui font l'objet d'une étude constante de la part de la Division de l'aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Un certain nombre de méthodes courantes en vue de déterminer la force de la coquille de l'oeuf ont été comparées quant à leur efficacité relative pour indiquer la capacité réelle de l'oeuf à résister au cassage. On a accordé une attention spéciale aux deux méthodes qui peuvent être suivies pour mesurer la force de la coquille de l'oeuf sans briser la coquille et sans que l'oeuf soit rendu inutile pour la vente ou pour l'incubation.

Les essais ont révélé que le procédé relativement simple de la détermination de la force de la coquille par la méthode du poids spécifique était peut-être la plus efficace et la moins variable de toutes les méthodes essayées. On a constaté également que la détermination de la force de la coquille au moyen d'un instrument appelé "penetromètre", qui mesure la résistance de la coquille au perforage avec une aiguille d'acier, constitue une méthode très sensible, quoique beaucoup plus variable que celle du poids spécifique.

On peut se servir de ces deux méthodes pour déterminer la force de la coquille de l'oeuf intact sur une base commerciale.

Buffalo vainqueur du Washington 5-3

Buffalo, 10 (P.A.) — Voici le sommaire de la joute disputée hier soir dans la ligue Américaine entre les Lions de Washington et les Bisons de Buffalo.

Première période
1-Buffalo: Halderon (MacKay, Pargeter) 7-56
2-Buffalo: Douglas (Curry, Lessard) 17-26
3-Buffalo: Winkbeiner (Hunt) 18-48
Punitions: Lessard, Vitale, Wilson, Frost.

Deuxième période
4-Buffalo: Finkbeiner (Agar) 5-58
5-Washington: Schultz (Mundrick, Wilson) 6-26
6-Buffalo: Lessard (Pentecost) 13-56
7-Washington: Frost (Dick) 19-44
Punitions: Lessard.

Troisième période
8-Washington: Schultz (Dick) 3-21
Punitions: Vitale (2).

Providence déclassé Philadelphia 10 à 3

Providence, 10 (P.A.) — Voici le sommaire de la joute disputée hier soir entre les Rockets de Philadelphie et les Reds de Providence.

Sommaire:
Première période
1-Providence: Laplante (Kapusta, Morris) 6-29
2-Providence: Lascombe (Fraser) 7-12
3-Providence: Kapusta (Stoddard, Laplante) 11-44
4-Providence: Laplante (Stoddard) 17-37
Punitions: Waldriff, Defelice.
Deuxième période
5-Providence: McGill (Wochy, Mahaffy) 2-214
6-Providence: Stoddard (Summers, Kapusta) 4-15
7-Philadelphia: Defelice (Mahaffy) 8-34
8-Providence: Stoddard (Laplante, Kapusta) 15-38
Punitions: Chad, Defelice, Brodeur.
Troisième période
9-Providence: Lascombe (Fraser, Kullman) 4-408
10-Providence: Fraser (Laplante, Kapusta) 9-56
11-Philadelphia: Prentice (Herscheimer, Stefanow) 10-20
Punitions: Bush.

Hershey triomphe du New-Haven 6-2

Hershey, 10 (P.A.) — Voici le sommaire de la partie disputée hier soir dans la ligue Américaine entre les Rams de New-Haven et les Bears de Hershey.

Sommaire:
Première période
1-New Haven: Hrymnak (Collville, White) 6-49
2-New Haven: Denis (Claude, Collville) 7-44
3-Hershey: McLennan (Mario, Branagan) 19-11
Punitions: Lancelotti, Branigan, Hrymnak.
Deuxième période
4-Hershey: Toppazzini (J. Brown, Kullman) 10-102
5-Hershey: Creighton (Larson, McLennan) 19-06
Punitions: Campbell, Rozzini.
Troisième période
6-Hershey: Toppazzini 4-403
7-Hershey: Kullman (Branigan) 4-433
8-Hershey: Creighton (McLennan) 6-52
Punitions: Bruce.

Joueur-instructeur suspendu à Sydney

Sydney, N.E. 10 (P.C.) — Le joueur-instructeur Howard Mason des Victorias de North Sydney a été suspendu pour deux joutes et condamné à \$10 d'amende par le président de la ligue, le Dr Patric Bates.

Mason a reçu une punition extrême de mauvaise conduite imposée par l'arbitre Maurice Walsh vendredi soir à Sydney.

C'était la seconde punition de ce genre imposée à Mason cette saison.

Capitol

JUSQU'A MERCREDI

THE ENTERPRISE STUDIOS PRESENT CHARLES BERGMAN-BOYER

Arch of Triumph

Madelon

Cap de la Madeleine

LUNDI - MARDI EN SOIRÉE

SUSIE SENDS THEM WOOLY!

EDDIE CANTOR • DAVIS

"If You Know Susie"

ALLEN JOSELYN CHARLES DANIEL DORNEY DISCOLLI

Robert Young • Susan Hayward

DANS "THEY WON'T BELIEVE ME"

CE SOIR

Vaisselle Sierra aux Dames

THEATRE CAPITOL

Jeudi, 20 janvier

à 8 h. 15 précises

TABLEAUX D'OPERA

Extraits de

Paillasse - Faust - Lohmé

Barbier de Séville - Louise Samson et Dallah et

CARMEN

Deux heures de musique par les artistes de la

Chamber Opera Company de New-York

NORMAN KELLEY

de la Scala Opera

Prix populaires:

\$1.40 \$1.70

\$1.85 \$2.50

Billets en vente chez

GEORGES HEROUX

1262, rue Notre-Dame

CINEMA PARIS

JUSQU'A VENDREDI

L'histoire d'un fils prodigue

RAYMOND ROULEAU

MILA PARELY

Monsieur des Lourdes

IMPERIAL

LUNDI ET MARDI

PROGRAMME DOUBLE

EN FRANCAIS

1001 THRILLS from "1001 NIGHTS"

WINTER WARRIORS

"MILLE ET UNE NUITS"

IN TECHNICOLOR

JON HALL MARIA MONTEZ

SABU

"TOUT A TOI"

AVEC DEANNA DURBIN

Cinéma Champlain

A L'AFFICHE JUSQU'A DEMAIN — 10 ET 11 JANVIER 1944

"FOUR FEATHERS"

AVEC RALPH RICHARDSON AUBRY SMITH

Série "SUPERMAN" Episode No. 1

Matinée: DIMANCHE 2:00 p.m. — Admission: 40¢

"SHE WROTE THE BOOK"

AVEC JOAN DAVIS JACK OAKIE

RIALTO

JUSQU'A JEUDI

MEDY ROBERT LAMARR-WALKER JUNE ALLYSON

"LA PRINCESSE ET LE GROOM"

EN FRANCAIS

CARL ESMOND - AGNES MOOREHEAD - "RAGS" RAGLAND

En plus: Nouvelles - Revue

Matinée: 2 p.m. • Soirée: 7 et 9 p.m.h

Mat.: 2:00 p.m. • Soirée: 7:00 et 9:00 p.m.

BUREAU A SHAWINIGAN: 83, 4EME RUE. — TELEPHONE: 2500

BUREAU A GRAND'MERE: ANGLE 5e AVENUE et 4e RUE. TEL.

\$16,433,421. en construction à Shawinigan Falls depuis 11 ans

Tirage au Comptoir Musical Filion



Shawinigan, 10. — Mlle Gaétane Petit, 103, rue St-Marc, Shawinigan Falls, a remporté le tirage organisé par le Comptoir Musical Filion, à l'occasion des Fêtes. Il s'agissait de nommer le plus exactement possible le plus grand nombre d'objets et d'articles exposés dans les vitrines du Comptoir. Cinq candidats se sont qualifiés, et le nom de la gagnante a été tiré au sort. Les autres concurrents étaient M. Raymond Coriveau, 302-A, rue St-Marc; M. Clément Hébert, 9, rue Maréchal; Mlle Paule Lambert, 75, des Héberts; et Mlle Michèle Lambert, 75, des Héberts également. Le tirage a été fait par M. Roland Hébert, de la rédaction du Nouvelliste à Shawinigan.

Traditionnel dîner des marguilliers au presbytère St-Pierre

Shawinigan, 10. — Le traditionnel dîner du début de l'année a été groupé au presbytère St-Pierre, hier midi, les autorités paroissiales et les marguilliers.

Étaient présents, M. le chanoine Hervé Trudel, v. i., curé de la paroisse, MM. les vicaires Raymond Cossette, Lucien Leblanc, E. Lamy; le marguillier en charge, l'honorable Dr Marc Trudel, le second marguillier, M. l'évêque Harry Desautels, procureur, récemment élu en fonction, E. H. le maire François Roy, ainsi que l'ancien marguillier M. Paul Tremblay, président de la Commission scolaire.

Événements prochains

Fermières de St-Sauveur. — Almaville, 10. D.N.C. — La réunion mensuelle du Cercle des Fermières de St-Sauveur d'Almaville aura lieu mercredi soir le 12 janvier à sept heures, à l'école no 3 du rang St-Mathieu.

Le S.P.E.B.S.Q.A. — Shawinigan, 10. — Mardi prochain 11 janvier, au Casino Inc., aura lieu une réunion du S.P.E.B.S.Q.A., nouveau club musical de voix masculines récemment constitué à Shawinigan Falls, et dont le directeur est M. Bartlett.

Heure Sainte. — Shawinigan-Sud, 10. D.N.C. — Ce soir à 7 heures 30 aura lieu l'heure sainte mensuelle des cercles Lacombe et Jeanne d'Arc de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc. Tous les membres y sont invités.

Cinéma. — Shawinigan-Sud, 10. D.N.C. — Cette après-midi de 2 à 4 heures aura lieu la clinique mensuelle des bébés à la sacristie de l'église Ste-Jeanne d'Arc par les représentants de l'Unité Sanitaire.

Fermières de Ste-Jeanne d'Arc. — Shawinigan-Sud, 10. D.N.C. — Mercredi soir à 7 heures 30 aura lieu l'assemblée mensuelle du cercle des Fermières de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc. Ce sera la première assemblée de l'année et elle sera tenue à la salle paroissiale.

Partie de cartes. — Shawinigan-Sud, 10. D.N.C. — Demain aura lieu une partie de cartes organisée par la L.O.C. de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc à la salle paroissiale. Tous y sont invités. Prière d'apporter son jeu de cartes.

Filles d'Isabelle. — Shawinigan, 10. — Mercredi soir 12 janvier à 8 heures aura lieu l'assemblée mensuelle du cercle Jeanne d'Arc des Filles d'Isabelle de Shawinigan à la salle du Cercle. Tous les membres y sont spécialement convoqués.

A VENDRE

Oldsmobile 1948
Hydromatic
et
Chrysler 1948.
S'adresser à
AIME BOURASSA
TEL: 107-772
GRAND'MERE

REPARATION ET PIÈCES DE RECHANGE

Pour toutes marques de voitures.
A VENDRE
Laveuses
nouvelles ou usagées
C. E. JOANNETTE
118-4ème Rue. Tel. 4039-3324
SHAWINIGAN FALLS

La sentence arbitrale dans le différent ouvrier de la Shawinigan Chemicals Limited

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le texte de la sentence arbitrale dans le différent ouvrier entre la Shawinigan Chemicals Ltd et le Syndicat National des employés de la Shawinigan Chemicals.

Préliminaire. — Nous avons été chargés de prendre connaissance comme arbitre du différent intervenu entre les parties plus haut mentionnées.

Le choix du président a été fait à Québec, le 16 août 1948.

La commission qui nous a été donnée comporte que l'arbitrage devrait porter sur toutes les clauses du projet de Convention Collective soumis par le Syndicat à l'employeur.

Procédure. — Lors des premières séances tenues aux Trois-Rivières, le 23 août et le 30 septembre 1948, nous avons suggéré aux représentants des deux parties la cause d'étudier avec nous le projet de contrat, afin de nous indiquer, dès le début, les clauses de ce même contrat, sur lesquelles les parties déclaraient s'entendre et de nous signaler, en même temps, les clauses contentieuses sur lesquelles nous aurions à nous prononcer. Le travail au cours de ces séances, a procédé de cette manière, avec le résultat que, lors des premières séances tenues à Shawinigan Falls, les parties nous soumettaient l'ensemble de leurs notes, les clauses contentieuses et qui est devenu l'exhibé C-1. Cet exhibit est le résultat du travail conjoint des deux parties et comporte:

a) Toutes les clauses sur lesquelles il n'y a pas de discussion, les clauses contentieuses ont été écrites à la largeur du document.

b) Les clauses contentieuses, les clauses qui sont indifférentes à la manière de les résoudre, à gauche, la proposition syndicale; En regard à droite, la proposition de la Compagnie.

Ce travail préliminaire fait par les parties, de concert avec les arbitres, a grandement simplifié le débat et a sauvé les délais qui auraient pu être évités autrement.

Clauses litigieuses. — Le Tribunal d'arbitrage, à la suite de ce travail préliminaire, est resté en présence des clauses suivantes, sur lesquelles s'est engagé et sur lesquelles nous rendons présente la sentence du Tribunal.

Clauses 5 — Date et durée du contrat. — Clause 6 — Amendement à la convention.

Clause 7 paragraphe 8 — Prim pour les travailleurs d'équipe.

Clause 9 paragraphe 11 — Note salaires.

Clauses 8 paragraphe 4 — Congés payés.

Clauses 9 paragraphe 3-a — Vacances.

Clause 13 — Formule "Rand" et enfin la rétroactivité.

L'enquête et la preuve. — Il y a eu neuf (9) séances d'enquête qui ont été tenues à Shawinigan Falls et la preuve soumise au Tribunal a consisté principalement en preuve documentaire, sous la forme de nombreux exhibits soumis par les deux parties.

Les plaidoiries ont ensuite porté sur les renseignements versés au dossier et nous désirons ajouter que les représentants du Syndicat et de la Compagnie pour la coopération complète qu'ils ont donnée au Tribunal d'arbitrage, de manière à renseigner ceux-ci d'une façon intelligente et claire sur toutes les données des problèmes que nous avions à décider.

Les arbitres ont eu plusieurs séances de délibération à Montréal et à Québec et nous désirons ajouter que ces séances ont duré, dans chaque cas, plusieurs heures et que nous avons apporté à l'étude de ces problèmes, tout le soin et l'attention qui s'imposent pour essayer de donner justice aux parties.

En prononçant comme nous le faisons présentement, par les recommandations contenues dans la sentence et incorporées dans le projet de Convention Collective proposée aux parties, nous croyons qu'il était de suprême importance, pour nous de tenir compte des conditions générales qui existent à l'heure présente, dans l'industrie et des ré-

Ceci représente 2184 permis, 2411 logements et 141 magasins

Shawinigan, 10. — La construction, à l'Aluminium of Canada, à Shawinigan Falls, depuis 11 ans, c'est-à-dire depuis l'année 1937, représente une valeur de \$16,433,421. Elle a permis la construction de 2411 logements et de 141 magasins, grâce à l'émission d'autant de permis de bâtir. Quant à l'année 1948, sa contribution à ces chiffres a été le plus grand nombre de permis de bâtir jamais accordés, de la valeur des permis, entre 1947 et 1948, à Shawinigan Falls, soit \$2,000,000. Deux fois, elle a dépassé \$2,000,000, et une autre fois il ne manquait que \$60,000, pour réaliser un deuxième million.

Somme toute la construction a été fort active, durant les onze dernières années. La ville de Shawinigan s'est développée d'une façon constante et très accentuée. C'est durant les onze dernières années que la paroisse St-Marc s'est tant développée, et que la paroisse du Christ-Roi a pris naissance et est devenue une agglomération de quelque dix-sept cents familles.

On a terminé, au cours de 1948, la construction de l'Hôtel de Ville. On a aussi poursuivi la construction de la centrale de l'usine no 3, de la Shawinigan Water & Power, dont la première unité a été mise en opération. La construction industrielle s'est poursuivie un peu partout, à la Beiko, à la Canadian Resins, Chemicals, à la Shawinigan Chemicals, à la Canadian Industries.

Année	N. de permis	Logements nouveaux	Magasins nouveaux	Valeur de permis
1948	264	239	18	\$2,164,885
1947	257	197	37	\$4,480,050
1946	240	195	32	\$1,180,570
1945	161	127	3	\$888,873
1944	161	238	3	\$808,726
1943	218	310	2	\$1,941,465
1942	220	287	2	\$2,165,775
1941	217	267	17	\$606,585
1940	132	152	6	\$488,120
1939	141	179	11	\$264,710
1938	148	179	4	—

Voici les statistiques des permis de construction émis du 1er janvier au 31 décembre 1948.

Genre de Const.	No. de permis	No. de logements	No. de magasins	Valeur déclarée 1948	Valeur déclarée 1947
Résidentielle :					
Const. nouv.	64	148	18	\$487,300.	\$433,000.
Répar. etc.	74	49	—	151,910.	144,500.
Institutionnelle :					
Const. nouv.	2	—	—	425,000.	400,000.
Répar. etc.	—	—	—	—	—
Résidentielle & Commerciale :					
Const. nouv.	33	7	7	151,000.	182,000.
Répar. etc.	33	9	10	89,700.	128,235.
Commerciale :					
Const. nouv.	6	—	1	50,000.	600.
Répar. etc.	—	—	—	8,500.	20,000.
Industrielle :					
Const. nouv.	10	—	—	369,000.	2,905,200.
Répar. etc.	9	—	—	310,000.	248,200.
Autres :					
Const. nouv.	49	—	—	116,125.	18,215.
Répar. etc.	5	—	—	6,350.	410.
TOTAL	264	239	18	\$2,164,885.	\$4,480,050.

Les élections à la chorale St-Jean-Baptiste de G.M.

Grand'Mère 10-La Chorale St-Jean-Baptiste de Grand'Mère, a tenu le 25 décembre dernier, une réunion la chorale tous les trois mois. Et que dans le but d'élire ses officiers pour le compte d'épargne de la chorale l'année 1949. MM. Martel, Trépanier, St-Jean-Baptiste.

Qu'un comité d'audition soit nommé par le comité élu de la Chorale. Ce comité aura pour fonction de voir à ce que les nouveaux membres soient en mesure de remplir leurs obligations envers la chorale.

Les élections terminées, M. Alphonse Matteau directeur de la chorale, remercia et félicita les membres de leur bonne collaboration au cours de l'année qui vient de se terminer. La chorale ne désire pas imposer à qui que ce soit un règlement sévère, une discipline rigoureuse, ceux qui aiment chanter, chorale, seront sûrement nos meilleurs membres. Si vous désirez rester membres de notre chorale, si vous désirez la réussite de la chorale, vous devez travailler tous ensemble à son bon fonctionnement. Le travail de chacun des membres est un devoir, un honneur, et si chacun aime et s'applique à bien chanter, la chorale connaîtra beaucoup de succès.

On sait déjà que M. Alphonse Matteau est le directeur de la chorale. M. Edgar Trépanier est l'assistant-directeur et que Mme Alphonse Matteau est organisatrice à St-Jean-Baptiste.

A la suite des élections il fut proposé et adopté que:

Au cours de la nouvelle année, chacun des membres de la chorale s'engage à verser un montant de \$5.00 au moins pour la caisse de la chorale à titre de cotisation.

Que le conseil de la Chorale se réunisse une fois par trois mois.

Décès de Mme Vve Joseph Levasseur. — Shawinigan, 10. — Mme Vve Joseph Levasseur, née Galphine Levesque, est décédée en fin de semaine à l'âge de 83 ans. La dépouille mortelle est exposée chez Mlle Vve Victor Levasseur à 230, sixième rue, Shawinigan. Les funérailles auront lieu le 13 janvier à 9 heures en l'église du Sacré-Cœur.

La défunte laisse dans le deuil ses sœurs, Mmes Arthur Vallée, née Melina, Henri Millette, née Marie, et ses neveux, MM. Pierre Blanchet, ses neveux, MM. Pierre Morin de St-Marc, une belle-fille, Mlle Vve Victor Levasseur de Shawinigan-Sud.

Fête des jeunes au cercle Jeanne Mance



Shawinigan, 10. — Les Filles d'Isabelle ont tenu samedi après-midi une fête pour les jeunes de 10 à 15 ans, enfants frères ou sœurs des Filles d'Isabelle du cercle Jeanne Mance à leur local. Cette matinée musicale a remporté un franc succès. Mlle Clothilde Lessard, artiste invitée, a chanté "Trois anges sont venus..." et Saint-Jean-Baptiste a remporté le premier prix du concours d'amateur de chants, piano, recitation et historiette. Chacun des jeunes présents a reçu un cadeau du cercle, Mlle Eugène Caron était au piano.

La Tuque veut le maintien au droit à l'arbitrage et à l'affiliation syndicale aux employés municipaux

La Tuque 10 (D. N. C.) — Lors de sa dernière assemblée, le Conseil Municipal de La Tuque, présidé par son honneur le maire Omer Journeault, a voté une résolution par laquelle il demande au Syndicat National des Employés Municipaux de La Tuque de maintenir au droit à l'arbitrage et à l'affiliation syndicale aux employés municipaux. Voici cette résolution:

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal de La Tuque tenue le 4ème jour de janvier 1949, sous la présidence du Maire M. Omer Journeault.

ATTENDU que le Syndicat National des Employés Municipaux de La Tuque existe depuis plus de 10 ans, et qu'il fut un des tout premiers fondés;

ATTENDU que son bien-fondé est reconnu et que depuis de nombreuses années il a adopté avec avantage ce principe;

ATTENDU que les relations entre les employés et le Conseil ont été des plus cordiales, et des plus profitables, tant que la Ville a eu point de vue économique et administratif, que pour les employés municipaux;

ATTENDU que la loi actuelle permet aux syndicats municipaux l'affiliation et le droit d'arbitrage en compensation du droit de grève, et que le dit arbitrage doit être maintenu de toute nécessité, et non remplace par un comité central d'arbitrage tel que demandé par l'Union des Municipalités à son dernier congrès;

ATTENDU d'autre part qu'une couple de villes ont même demandé l'abolition du droit d'affiliation pour les syndicats municipaux, ce qui serait nettement anti-syndical, puisqu'il est accordé aux différents corps de métiers, aux employés de compagnies et reconnu par toutes les lois ouvrières, il doit s'appliquer également pour les employés municipaux;

QUE ce Conseil, en vue d'une bonne et saine administration, communique en toute justice reconnaissant que son syndicat municipal est aussi important pour ses employés qu'une union l'ait pour n'importe quelle compagnie, appuie fortement la requête présentée par le Syndicat municipal, et prie respectueusement le Gouvernement provincial de maintenir les droits d'affiliation déjà accordés par la Loi des Relations Ouvrières de Québec, et que copie soit adressée à l'hon. Premier Ministre du Canada, à la Fédération Nationale des Employés Municipaux du Canada, au Syndicat municipal de La Tuque ainsi qu'aux journaux pour publication.

Dr A. Jacob
DENTISTE
Shawinigan-Sud, 10. D.N.C. — Tel. 555
14-A-3ème Rue. Tel. 6676

Lavallée, Bédard, Lyonnais, Messier, Gascon
COMPTABLES-AGRÉÉS
10 Est rue St-Jacques
Montréal. Tel. BE-1039

Tél: 4020
René LAPORTE, D.C.
Chiropraticien
411 Rue St-Marc
Shawinigan

René de Cotret, Ferron, Robert & Cie
Comptables-Agrés
Trois-Rivières
Tel. 1077

Jean-Louis Dugal, C.A.
Comptable Agré
398, 5e Ave
Grand'Mère - Tél: 4101

2 servantes demandées
Téléphoner à 800
OU
Ecrire à
Case postale 308
Grand'Mère

ANDRÉ SANSFAÇON, B.A.O.D.
OPTOMETRISTE
Examen Analytique de la Vue
327, 6e Ave. Grand'Mère. Tél: 841

Des triplettes à Mde Wilfrid Gélinais
St-Jean-de-Piles 10. — Chose n'arrive pas tous les jours, Wilfrid Gélinais (Armandine Gélinais) de St-Jean-de-Piles, de donner naissance à trois enfants.

Mme Gélinais est actuellement hospitalisée à l'Hôpital Ste-Thérèse à Shawinigan et on rapporte que son état est très satisfaisant. M. Gélinais, les trois bébés, de naissance, était prématuré, morts samedi à l'Hôpital après 12 heures. La famille compte 8 filles et 1 garçon.

Les familles Levasseur et Lanneville
ont la douleur de vous faire part du décès de

Galphine Lanneville
épouse de feu Joseph Levasseur
survenu le 9 janvier à l'âge de 83 ans.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 8 h 00 heures en l'église du Sacré-Cœur de la Présentation d'Almaville mercredi le 12 janvier.

Le convoi quittera la résidence mortuaire 230, 6e rue à 8 h 45 heures pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Shawinigan 10 janv. 1949

La sentence arbitrale

(Suite de la page 6)

Paragraphe 9 de la clause 7, lequel prévoit une prime de cinq sous (\$0.05) par semaine.

Clause 7, paragraphe 14, Note:

Le Syndicat a soumis une demande d'augmentation générale de quinze sous (\$0.15) l'heure. La Compagnie, de son côté, par contre-proposition, a offert une augmentation de cinq sous (\$0.05) l'heure. Nous avons fait une étude très approfondie de la situation avant d'en venir à une décision sur cette question des salaires.

Depuis plusieurs années, les syndicats et les groupements ouvriers se sont appliqués à demander une rémunération suffisante pour permettre à l'ouvrier de faire face, d'une façon satisfaisante, aux obligations de sa famille et à ses charges suivant sa condition.

Ces organisations ont constamment représenté ce qu'était un droit de l'employé qui était trop souvent méconnu et c'est pour cette raison que des études et des calculs ont été faits à différentes reprises pour fixer, suivant les exigences du coût de la vie et suivant les localités, ce qui devrait être la rémunération équitable et juste que l'ouvrier appelle salaire familial ou raisonnable.

Le Syndicat s'est surtout appliqué à démontrer, par sa preuve, l'augmentation du coût de la vie, afin de justifier sa demande d'augmentation de salaires.

Pour compléter cette preuve, le Syndicat a fait entendre un expert, M. Jean Delage, qui nous a fourni des considérations d'ordre général et de nombreux exemples nous avons étudiés et, dans lesquels, nous avons pu constater que les augmentations de salaires, auxquelles nous arrivons dans le présent rapport.

Par ailleurs, la preuve faite, devant nous, a établi que la Compagnie payait déjà des salaires sensiblement plus élevés que ceux payés par la plupart des industries locales, par les autres aussi à la même époque, ce qui nous a permis de constater que le salaire payé dans la région de la Shawinigan Falls est plus élevé que ceux payés par la plupart des autres industries, soit en somme une compensation prévue parce que les taux sont moins élevés.

Dans ces conditions, le Président du Tribunal et l'Arbitre ont recommandé une augmentation de cinq sous (\$0.05) l'heure, ce qui nous a permis de constater que le salaire payé dans la région de la Shawinigan Falls est plus élevé que ceux payés par la plupart des autres industries, soit en somme une compensation prévue parce que les taux sont moins élevés.

Nous avons comparé différents États, tant ceux soumis par la preuve que d'autres que nous avions le droit de consulter, vu qu'ils étaient des renseignements d'ordre public.

Le Président du Tribunal et l'Arbitre ont recommandé une augmentation de cinq sous (\$0.05) l'heure, ce qui nous a permis de constater que le salaire payé dans la région de la Shawinigan Falls est plus élevé que ceux payés par la plupart des autres industries, soit en somme une compensation prévue parce que les taux sont moins élevés.

D'autre part, nous devons tenir compte aussi des exigences plus onéreuses, à l'heure actuelle, du coût de la vie et, par voie de conséquence, la diminution du pouvoir d'achat que nous avons constatée, à l'heure actuelle, nous avons été particulièrement prudents pour étudier tous les chiffres soumis, de part et d'autre, dans les exhibits et pour faire les calculs qui s'imposent. Afin de voir dans quelle proportion, depuis les deux dernières années, ce coût de la vie a augmenté, nous avons fait une étude qui avait fait face à ces exigences nouvelles, nous avons pu constater, particulièrement par l'exhibé S-B, préparé par l'expert du Syndicat, que, de 1946 au 1er septembre 1948, le coût de la vie avait augmenté dans une proportion d'environ vingt-cinq pour cent (25%) soit de 126 à 162.

Pendant cette période des augmentations de dix sous (10) l'heure et de cinq sous (5) l'heure respectivement ont été données et nous voyons la moyenne horaire des salaires monter de 78.92 à 94.59, ce qui représente un relèvement de 20.3%.

C'est pour cette raison qu'il nous paraît juste et équitable de recommander les augmentations que nous indiquons plus bas, lesquelles donneront aux employés de la Compagnie un revenu qui contribuera certainement à augmenter, d'une façon appréciable, le salaire social, qu'ils recevraient au moment de la retraite.

Le Président du Tribunal et l'Arbitre ont recommandé une augmentation qui se donnerait de l'une ou de l'autre des manières suivantes, savoir:

a) Augmentation générale de quinze sous (\$0.15) l'heure s'appliquant à la fois aux heures normales et aux heures supplémentaires.

syndicales dûment autorisée par les intéressés et révoquée au gré de ces derniers.

L'on peut certainement prétendre que des raisons d'équité peuvent militer en faveur de dispositions différentes, mais nous croyons qu'il nous appartient pas, dans un arbitrage, de trancher cette question et nous croyons agir suivant notre mandat en accordant ce que nous croyons que les textes actuels nous permettent d'accorder. Conséquemment, nous avons inclus dans le projet de la Convention, une clause relative à la retenue syndicale, en vertu de laquelle chaque ouvrier s'engage à verser à la Compagnie de retenir sur son salaire ses cotisations syndicales et de les remettre au trésorier du Syndicat. Il aura le droit de révoquer cette autorisation en signifiant, par écrit, à la Compagnie, son intention de le faire et, ce, dans un délai minimum de deux (2) mois. C'est cette formule que le Président du Tribunal et l'Arbitre ont recommandée et à laquelle ils se limitent.

Rétroactivité

Comme nous l'avons mentionné antérieurement, le Président du Tribunal et l'Arbitre ont recommandé un contrat pour douze mois à compter du premier décembre 1948. Ils ont d'avis, cependant, que les négociations et la conciliation qui ont conduit à l'arbitrage, ont été faites, de part et d'autre, avec bonne foi et le désir de s'entendre. Il leur semble donc qu'il ne sera pas justifié, dans les circonstances, de donner, d'une part, un avantage ou d'imposer, d'autre part, une punition à l'une ou l'autre des parties pour cette période de temps et ils croient juste et raisonnable de recommander que les augmentations de salaires qu'ils accordent, par la présente sentence, soient rétroactives pour une période de vingt (20) semaines, à compter de la signature de la Convention.

Il devra être compris que seuls les ouvriers de la Compagnie qui se sont présentés à l'emploi de cette dernière à la date de la signature, auront droit au bénéfice de cette rétroactivité.

Les arbitres ont aussi recommandé que la computation du délai pour les vacances se fasse du premier mai 1948 au 1er mai 1949, de manière à ne pas faire perdre aux ouvriers l'avantage du calcul des gains qu'ils ont fait pendant cette période.

POUR TOUTES CES RAISONS,

les arbitres recommandent aux parties d'accepter la Convention Collective annexée aux présentes et qui, dans la présente sentence arbitrale, qu'ils soumettent humblement à l'Honorable Ministre du Travail.

(sgd.) Jules Poisson

Président

(sgd.) Grand Lacroix

Arbitre Patronal

Sur les paragraphes A, B, C, D, les trois arbitres sont unanimes et l'arbitre syndical concourt.

(sgd.) Jean L. Marchand

Arbitre Syndical

La chorale St-Marc chez M. Richard Gill

Shawinigan, 10 — M. Richard Gill, maître de chapelle à la paroisse St-Marc a reçu hier à sa demeure, à l'occasion de la nouvelle année, les membres de la chorale paroissiale. Vingt-cinq membres étaient présents, parmi lesquels: M. Paul-Emile Grenier, président, M. Lionel Lemay, secrétaire, MM. Emile Rousseau, Alphonse Marinneau, Dominique Grenier, conseillers.

Cette réception a eu lieu à l'issue de la grand'messe.

Il aurait gardé environ \$ 1, 200.

Shawinigan, 10 — Un individu de cette ville a été arrêté samedi à Grand-Mère où il travaillait sous une accusation de fraude.

Il aurait selon la plainte omissive de remettre à son patron l'argent reçu sur des marchandises d'une valeur de \$ 1,200 à \$ 1,400. Sa cause sera entendue sous peu.

M. Ferdinand Pratte est élu marguillier

Glenada 10 — M. Ferdinand Pratte a été élu, ces jours derniers, marguillier de la mission de Glenada, près de Shawinigan. M. Pratte succède à M. Philias Gélinas qui était le marguillier sortant de charge.

Grand-Mère 10 — Samedi matin, la brigade des incendies répondait à un appel, qui, répété avec beaucoup d'insistance, laissait croire à une grave incendie, à un cas d'urgence. Quelques minutes plus tard, nous apercevons un bûcher de cinq ans, qui, monté sur un banc de neige, s'embrasait à faire sonner l'alarme, ignorant complètement le dommage qu'il causait.

Elu président

Grand-Mère, 10 — M. Martial Philote de Grand-Mère, dont la photo apparaît ci-dessus, fut élu dimanche dernier président de la chorale St-Jean-Baptiste de Grand-Mère remplaçant M. Ernest Dostigny président sortant de charge.

Fête annuelle de Poissant Ltee-Servitor Inc.



La compagnie Poissant Limitée — Servitor Inc. offrait ces jours derniers à tous ses employés une fête maintenant traditionnelle à la salle du club St-Louis. Cette fête intime groupait tous les employés de la région avoisinante. Des rires et des chants ont agrémenté cette soirée du commencement à la fin. De nombreux prix furent offerts par la compagnie et ses directeurs présents, le sort favorisant les plus chanceux. Une fête semblable est tout à l'honneur de la compagnie Poissant Ltee, Servitor Inc. dont le seul désir est la bonne marche de la maison par la bonne entente parmi les employés. Dans ce groupe, de gauche à droite: M. Charlemagne Cossette, contremaître d'atelier et madame Cossette; M. Yves Brassard, directeur-gérant de la compagnie et madame Brassard; M. Georges Audette, président; M. A. Giguère, directeur; M. et Mme P. Abbott; M. et Mme L. Chaboussier, surintendant des routes; — (Photo Henrichon et Beauchamp).

L'enseignement universitaire et l'homme d'affaires

(Par F. CYRIL PAMES,

principal et vice-chancelier

de l'Université McGill)

Personne ne conteste, de nos jours, qu'une formation universitaire

est une excellente préparation

pour celui qui se destine aux affaires.

L'activité commerciale est devenue

extraordinairement compliquée,

et tous ceux qui ont la responsabilité

d'entreprises importantes n'ont pas besoin qu'on leur

explique les problèmes multiples, et de plus en plus complexes, qu'ils ont à résoudre.

L'homme qui, aujourd'hui, doit

placer des commandes en vue de la

fabrication d'articles à être mis en

vente le printemps prochain, doit

avoir une connaissance approfondie

de l'histoire économique, de la

politique économique, et à la limite

de la comptabilité, pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

des affaires, et pour évaluer le

comportement probable du marché

Cette circonspection à choisir

entre les différentes disciplines uni-

versitaires n'est pas simple jeu

d'esprit. Pour être honnêtes avec

nous-mêmes, il nous faut bien ad-

mettre que certains cours d'études

constituent une meilleure prépa-

ration que d'autres à un genre spé-

cifique d'activités humaines. Si quel-

qu'un veut devenir avocat, nous lui

offrons un programme d'études mé-

thodiquement préparé, et à la fin

des cours il passe un examen devant

le Barreau, qui juge à quel point

il est compétent dans les matières

considérées comme essentielles à la

pratique du droit, par les avocats, et

les juges. Si l'ambition d'être mé-

decin ou chirurgien, un cours

encore plus long et aussi bien dé-

fini, suivi d'un examen devant le

collège professionnel, est la porte

d'entrée à la pratique. Il en est

ainsi pour toutes les autres carrières.

Pourquoi alors un programme uni-

versitaire préparant spécialement

aux affaires serait-il moins utile et

moins nécessaire?

Etudes nouvelles

Ce préjugé provient, en partie, du

fait que l'on n'est pas fondé, on en-

tretenant les mêmes préjugés, il y a

un ou deux siècles, au sujet de la

médecine, et encore aujourd'hui

pour le droit, dans certains pays

où l'enseignement universitaire pro-

gresse lentement et où subsiste le

stage dans une école légale, cou-

ronnée par quelques leçons de

membres éminents de la profession.

Ce seul argument ne suffit pas à

contester les avantages d'une for-

mation universitaire appropriée.

Un deuxième argument, à l'effet que

les affaires sont tellement compli-

quées et diversifiées, pour ce qui

est des relations avec les employés,

les fournisseurs et les clients, que

tout enseignement est trop stérile

pour servir à rien, nous le repou-

sons. Mais les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre

car les problèmes d'ordre



Gaby Ferland, le futur champion mi-moyen du Canada en exhibition ce soir au Colisée

Semi-finale de six rondes entre Blakie Noël et Raymond Gagné

Le combat le plus intéressant de la soirée sera celui de Blakie Noël et Raymond Gagné. Noël, champion de la catégorie mi-moyen poids, sera opposé à Gagné, champion de la catégorie poids moyen. Le combat sera disputé en six rondes.

Une autre face vient d'être enregistrée dans la ligue de hockey. Maurice Parr et Maurice St-Jean, deux anciens du St-Hyacinthe, ont accepté de jouer avec les Cyclones de St-François-Xavier. La face de tout ceci est que Maurice Parr avait été acquis par Victorville, tandis que St-Jean avait été réclamé par Valleyfield.

Blackie Noël de Québec et Raymond Gagné de Shawinigan, qui ont déjà livré un combat spectaculaire au Colisée en décembre dernier, se retrouveront en combat de championnat de la ligue de hockey.

Trois-Rivières était intéressé à voir St-Jean s'aligner avec lui mais il a dû choisir Viboux après que le gars de Grand-Mère eut été chassé par Valleyfield. Quand va-t-on cesser de "bourrer" les montrealais aux dépens des gars de districts? Il est certain que l'on est furieux à Montréal parce que le "racket" entre Canadiens Royal et Nation n'est pas bien marchant et l'on veut se reprendre en "paquetant" les Cyclones avec les meilleurs joueurs du St-Hyacinthe... Il est encore temps de se réveiller et de laisser Montréal former son propre circuit junior "A" tandis que les équipes de districts puissent s'organiser en une ligue forte et bien balancée.

La ligue Inter-Cités de ballon sur glace ouvrira dimanche le 16 jan.

Lors d'une assemblée spéciale tenue hier avant-midi, la direction de la ligue et les représentants de huit équipes formant les cadres de la ligue Inter-Cités de ballon sur glace ont décidé de faire l'ouverture officielle de ce circuit le 16 janvier prochain.

Tennis sur table

La ligue de tennis sur table de la Cité entreprendra ce soir la deuxième moitié de sa cédule.

A cette occasion, les Raquetteurs de Gaston Richard rendront visite aux équipes de la Banque Canadienne Nationale du capitaine Jean Britten dans une partie qui décidera de la troisième position du circuit Lamarche.

Dans l'autre partie au programme, le club Martineau recevra la visite du Buffet Notre-Dame du Cap. Ces deux clubs occupent les deux premières positions du circuit et la rencontre de ce soir devrait décider de la première position.

On sait que les deux parties disputées au Cap, soit les rencontres Martineau-Buffet Notre-Dame et Banque Can.-Nat. vs Buffet Notre-Dame ont été protestées par les capitaines des équipes visiteuses et sont sujettes à être reprises à la fin de la cédule.

Voici les positions à date dans ce populaire circuit:

Buffet Notre-Dame	44	30	14	682
Banque Can.-Nat.	44	28	16	636
Les Raquetteurs	44	19	25	432
Radisson	44	14	30	318

Dans le classement individuel, F. de la "Jack" Alarie et R. Heon sont en tête sur un pied d'égalité avec chacun 10 victoires et 2 défaites en douze rencontres. Tous deux s'alignent pour le Buffet Notre-Dame et ils sont suivis de près par le vétéran Marcel Bormals de la Banque Can.-Nat. qui compte 7 victoires et deux échecs en 9 parties.

Les Cataractes ont annulé hier contre les Rovers de N.-Y. 6-6

New-York, 10. (P.A.) — Dans une joute assez mouvementée, marquée de cinq punitions mineures pour bâtons hauts et deux pour fautes, les Cataractes de Shawinigan et les Rovers de New-York ont annulé hier après-midi au score de 6 à 6 après la période supplémentaire en présence de 8,763 personnes.

Un but compté par Bernie Limoges après 16 minutes de secondes dans la troisième période, envoya dans deux clubs dans une période supplémentaire. Cette joute nulle, la première de l'année pour les Cataractes, a arrêté une série de 15 défaites consécutives des Rovers.

Achat du club Québec



Alex. Mustakis, lanceur d'expérience du club Syracuse de la ligue internationale, qui portera les couleurs du club Québec de la ligue Canado-Américaine l'été prochain. La direction du club l'a annoncé officiellement hier soir.

Double victoire d'Ottawa sur Valleyfield en fin de semaine

Valleyfield, 10. (P.C.) — Les Sénateurs d'Ottawa ont réussi à monter en tête de la ligue Senior du Québec, en remportant une seconde victoire consécutive sur les Braves de Valleyfield hier après-midi au pointage de 4 à 3 devant 4,000 personnes. Les Sénateurs avaient battu Valleyfield à Ottawa samedi par 6 à 3.

Ray Dartnell et Bill Robinson ont compté les buts des vainqueurs. Une bataille à coups de poings se produisit dans la dernière période alors que Jackie Schmidt et Eddie Emberg en vinrent aux prises. Les deux joueurs attrapèrent des maillures.

Conny Brown et Larry Kwong, avec deux buts, furent les scoreurs du Valleyfield.

Ottawa, 10. (P.C.) — Les Sénateurs d'Ottawa ont défait les Braves de Valleyfield 4 à 3 samedi soir dans une joute rapide de la ligue Senior du Québec devant 5,000 spectateurs.

Par suite de ce triomphe, Ottawa est monté à un seul point du Royal de Montréal, qui occupe la tête du classement du circuit Senior.

Emberg a réussi une paire de buts pour les vainqueurs tandis que Smith, Irvine, Hellyer et Dagenais ont enregistré les autres.

Murdoch, Corneille et Brown furent les compteurs du Valleyfield.

Sommaire: Première période: 1-Valleyfield: Murdoch (Bessette, Kwong) 1-25; 2-Ottawa: Smith (Hellyer, Dagenais) 1-338; 3-Ottawa: Emberg (Staham) 1-954; Pun.: Boyer.

Deuxième période: 4-Ottawa: Irvine (Greene) 5-508; 5-Valleyfield: Corneille (Duchak, Bessette) 1-259; 6-Ottawa: Hellyer (Traynor, Dagenais) 1-94; Pun.: Bessette, Irvine, Duchak.

Troisième période: 7-Ottawa: Emberg (Greene) 2-219; 8-Ottawa: Dagenais (Smith, Coppi) 6-27; 9-Valleyfield: Brown (Murdoch, Kwong) 1-754; Pun.: Traynor, Duchak, Check.

Montréal, 10. (P.C.) — Conduit à l'attaque par Tony Demers qui compta trois buts, le St-François de Sherbrooke a surpris le Royal de Montréal en le battant au score de 5 à 2 devant 12,050 spectateurs hier après-midi au Forum.

Par suite de ce revers, le Royal est descendu en arrière des Sénateurs d'Ottawa et n'a plus que cinq points d'avance sur Sherbrooke, occupant la troisième position.

Bernie Vinet et Robert Filion ont réussi les autres buts de Sherbrooke tandis que Cliff Malone et Gerry Plamondon enregistrent ceux du Royal.

Sommaire: Première période: 1-Royal: Malone (Plamondon) 1-015; 2-Sherbrooke: Demers (Côté, Dubé) 3-320; 3-Sherbrooke: Filion (Barry, Burnett) 15-15; 4-Sherbrooke: Vinet (H. Carnegie) 16-49; Pun.: Goupille, Crawford, Lepine, Dubé.

Deuxième période: 5-Royal: Cox (2), Irwin (3), O. Carnegie (2), Plamondon, Demers, Vinet, 7-930; 6-Sherbrooke: Demers (Haggarty, Pepin) 10-16; 7-Sherbrooke: Demers (Côté) 18-42; Pun.: Roy.

Montréal, 10. (P.C.) — Le St-François de Sherbrooke a repris sa troisième place dans la ligue Senior du Québec en remportant une victoire contestée de 2 à 1 sur les Braves de Québec samedi soir, joute qui fut marquée d'une fin mouvementée.

Une bagarre générale faillit éclater après que l'arbitre Ken Mullins de Montréal, refusa d'allouer un point au Québec, quatre secondes avant la fin de la période finale. Il déclara qu'il avait suffi avant que la rondelle pénétrât dans les filets.

Des bouteilles pleines lancées sur la glace et la police fut demandée pour protéger les arbitres.

Sommaire: Première période: 1-Québec: Labrie (Marshall) 15-31; Pun.: Frezell, Filion, O. Carnegie, McBride (2), Roy, Marshall.

Deuxième période: 2-Sherbrooke: Demers (H. Carnegie, Filion) 13-31; Pun.: Marshall, Labrie, H. Carnegie (2), Kovachuk (majeur).

Troisième période: 3-Sherbrooke: O. Carnegie (Vinet, H. Carnegie) 17-33; Pun.: Irwin, Frezell, Dubé.

Deux joutes importantes dans la ligue Juvenile ce soir à l'arena

Après quelques semaines d'inactivité, commencera à 7.15 heures tandis que les Paul, trésorier ainsi que plusieurs autres membres de la ligue, se réuniront à la suite des démissions de M. Arts et Metiers.

Alphonse Dauphinais comme président de la ligue, l'O.T.J. du Cap de la ligue et quelques généraux de la ligue de hockey Juvenile se réuniront à 7.30 heures.

Les amateurs de hockey seront heureux de revoir ce soir les Giroux, régulars du lundi soir à l'arena, élu président de la ligue, mettra l'accent en présentant ce soir deux joutes rondelles au jeu. Il sera accompagné de Jacques Daveluy, Talbot, Côté, Richard et autres de l'O.T.J. ainsi que les jeunes patineurs des Arts & Metiers.

Nicolet est battu à La Péraide 4-3 Le Cap joue ce soir à Nicolet

La Péraide 10 (Special au Nou- de samedi soir qui devait avoir lieu Paul-Emile Lallemant, voudrait (d'ailleurs) — Les Pirates de La Péraide à Nicolet et le club se réuniront pour leur troisième victoire de l'année, à être remise au 21 jan. St-François de Sherbrooke.

La joute d'hier fut probablement la plus intéressante de la saison et fut disputée par les deux clubs en jeu de la ligue de hockey Juvenile. Les deux clubs ont joué du beau hockey et seulement trois punitions furent distribuées par les arbitres.

Le rapide joueur de centre Guindon a été le héros du La Péraide en comptant deux buts dont le point victorieux sur la fin de la dernière période. Jean Lanouette et Woodard ont réussi les autres buts des Pirates.

Emile Chasson a dirigé l'attaque du Nicolet avec une paire de buts et une assistance pour participer aux trois points de son club. Tom Bouillard a réussi un but et une assistance pour les nicolétains.

Voici maintenant le sommaire de la joute: Première période: 1-St-Stanislas, P. Massicotte 0-15; 2-St-Floire, Trudel (Leclerc) 2-50; 3-St-Stanislas, Godin (Charest) 15-00; Pun.: Aucune.

Deuxième période: 4-St-Stanislas, Charest (Foley) 3-00; 5-St-Stanislas, Cossette (Cossette) 16-00; 6-St-Stanislas, Tourigny (Cossette) 16-00; 7-St-Stanislas, Godin (Charest) 4-00; 8-St-Floire, Leclerc (Trudel) 15-00; 9-St-Stanislas, J. Massicotte (Godin) 15-00; Pun.: Charest, Deschênes.

Troisième période: 1-Nicolet, Chasson (Bouillard) 6-00; 2-La Péraide, Woodard (Foley) 10-00; Pun.: J. Hivon.

Deuxième période: 3-Nicolet, Chasson (Bouillard) 12-00; Pun.: J. Lanouette.

Troisième période: 4-La Péraide, J. Lanouette (Chasson, Champagne) 6-00; 5-La Péraide, Guindon (Vallee) 11-00; 6-La Péraide, Guindon (Vallee) 17-00; 7-Nicolet, Bouillard (Chasson, Champagne) 19-00; Pun.: J. Hivon.

Chronométrateur et compteur officiel: Laurier Lafontaine. Assistance: 500 personnes.

Entre points de suspensions...

(Par Benoit Massicotte) Nous n'avons pas encore de nouvelle de la joute Cataractes à New-York à l'heure où nous écrivons ces lignes mais une nouvelle de la Presse Canadienne dans le journal d'aujourd'hui donnera un aperçu sommaire de la joute. Les Cataractes ne reviendront pas à Shawinigan avant le 17 janvier. Ils passeront la semaine à Sherbrooke puis iront de nouveau dimanche à New-York. Matteau a été suspendu indéfiniment par la A.H.A. pour avoir refusé de se rapporter à son club.

Un magnifique but de Bouchard a donné la victoire à Almaville contre St-Bernard hier après-midi. Bouchard venait de mettre au net un joueur d'Almaville en échec lorsque Bouchard a reçu la rondelle au moment où il était en plein devant les buts de Jourdain. Il a lancé de revers pour compter, le jeu a été balancé. Bouchard est revenu de quelques mois au Lac St-Jean. Il joue maintenant à la défense avec Almaville. Bien qu'il ne prenne plus les mêmes risques qu'avant, il est d'une aide précieuse pour les gars du haut de la cote.

Clyde McCarthy était à Shawinigan hier pour discuter de divers cas concernant la ligue interprovinciale, notamment la suspension de l'instructeur d'Almaville. Une lettre de la ligue de hockey du Québec reproche aux Cataractes de ne pas avoir dit toute la vérité sur le cas Buchanan. La ligue de quilles de la Chambre de Commerce des Jeunes recommande ses activités ce soir. Les six clubs joueront après un repos durant la période des fêtes. La ligue commerciale du haut de la ville reprend aussi ses joutes régulières ce soir.

Le John Coriveau a tenu une autre pratique samedi après-midi. Les rouges ont failli battre les bruns après un magnifique ralliement. Du train ou valse soleil, les skieurs n'auront pas une neige favorable durant bien longtemps. Il ne faut pas désespérer cependant de recevoir d'ici la fin de janvier et en février quelques bonnes bordées de neige ainsi qu'une couple de bonnes vagues de froid.

Ouverture d'une école de baseball

Bartow, Floride, 8 (P.A.) — L'école de baseball de Barbow s'est ouverte hier alors que 175 jeunes vont tenter de se trouver un poste avec des clubs organisés.

Rip Sewell, lanceur des Pirates de Pittsburgh est l'instructeur du groupe.

Du groupe des recrues, 125 ont commencé leur entraînement, 25 comme arbitres et 25 comme entraîneurs. Les étudiants viennent de 27 états, de Porto Rico et du Canada.

Assemblée ce soir

Tous les membres du club de ballon avec balais sur glace de la Taverne Select de la ligue Inter-Cités, sont priés d'assister ce soir à 8 heures à une importante assemblée.

Anciens et nouveaux joueurs sont avertis de ne pas manquer ce meeting qui aura lieu à la taverne située sur la rue Champflour. Les photographes sont aussi invités y compris Maurice Lallemant.

Bonne fête

10 janvier: Dr Jean-Baptiste Leblanc, 1904.

Bouchard donne une victoire de 2-1 à Almaville sur St-Bernard

Shawinigan 10.—Un but de Bouchard dans la dernière minute de la troisième période a donné la victoire à Almaville au compte de deux à un. Bouchard a marqué le point victorieux dans la dernière minute de la troisième période. Le club de St-Bernard a été battu par Almaville. Le club de St-Bernard a été battu par Almaville. Le club de St-Bernard a été battu par Almaville.

Nicolet est battu à La Péraide 4-3 Le Cap joue ce soir à Nicolet

La Péraide 10 (Special au Nou- de samedi soir qui devait avoir lieu Paul-Emile Lallemant, voudrait (d'ailleurs) — Les Pirates de La Péraide à Nicolet et le club se réuniront pour leur troisième victoire de l'année, à être remise au 21 jan. St-François de Sherbrooke.

La joute d'hier fut probablement la plus intéressante de la saison et fut disputée par les deux clubs en jeu de la ligue de hockey Juvenile. Les deux clubs ont joué du beau hockey et seulement trois punitions furent distribuées par les arbitres.

Le rapide joueur de centre Guindon a été le héros du La Péraide en comptant deux buts dont le point victorieux sur la fin de la dernière période. Jean Lanouette et Woodard ont réussi les autres buts des Pirates.

Emile Chasson a dirigé l'attaque du Nicolet avec une paire de buts et une assistance pour participer aux trois points de son club. Tom Bouillard a réussi un but et une assistance pour les nicolétains.

Voici maintenant le sommaire de la joute: Première période: 1-St-Stanislas, P. Massicotte 0-15; 2-St-Floire, Trudel (Leclerc) 2-50; 3-St-Stanislas, Godin (Charest) 15-00; Pun.: Aucune.

Deuxième période: 4-St-Stanislas, Charest (Foley) 3-00; 5-St-Stanislas, Cossette (Cossette) 16-00; 6-St-Stanislas, Tourigny (Cossette) 16-00; 7-St-Stanislas, Godin (Charest) 4-00; 8-St-Floire, Leclerc (Trudel) 15-00; 9-St-Stanislas, J. Massicotte (Godin) 15-00; Pun.: Charest, Deschênes.

Troisième période: 1-Nicolet, Chasson (Bouillard) 6-00; 2-La Péraide, Woodard (Foley) 10-00; Pun.: J. Hivon.

Deuxième période: 3-Nicolet, Chasson (Bouillard) 12-00; Pun.: J. Lanouette.

Troisième période: 4-La Péraide, J. Lanouette (Chasson, Champagne) 6-00; 5-La Péraide, Guindon (Vallee) 11-00; 6-La Péraide, Guindon (Vallee) 17-00; 7-Nicolet, Bouillard (Chasson, Champagne) 19-00; Pun.: J. Hivon.

Chronométrateur et compteur officiel: Laurier Lafontaine. Assistance: 500 personnes.

Cédule des joutes de la ligue Laurentienne

Le président de la ligue, M. Eugene Matteau nous a communiqué la cédule des joutes qui seront disputées la semaine prochaine. Il y aura une joute à Nicolet ce soir si la température est plus froide. Le Cap sera l'adversaire du Nicolet.

Guilmour à Nicolet Vendredi, 14 janvier La Péraide à Guilmour Samedi, 15 janvier Cap à La Péraide Dimanche, 16 janvier Guilmour à La Péraide Cap à Nicolet

Au Colisée ce soir



Voici une récente photo de Gaby Ferland, le fameux pugiliste montrealais, qui serait sous peu couronné champion mi-moyen du Canada par la Canadian Boxing Association. Ferland sera opposé à André Sauvé dans un combat d'exhibition de cinq rondes de trois minutes qui sera la grande finale de la soirée de boxe présentée ce soir au Colisée par le promoteur Jean Turcotte.

Arcaro a triomphé de Johnny Longden

Arcadia, Calif., 10 (P.A.) — Stepfather, conduit par le jockey Eddie Arcaro, a remporté le handicap Santa Catalina d'une valeur de \$50,000 à la piste de Santa Anita samedi, en triomphant de "On Trust" après une fin sensationnelle. Une photo de la fin permit à Stepfather de l'emporter.

Johnny Longden, le champion jockey de 1948 conduisant On Trust. Le temps du mille et 1-8 fut de 1:48 4-5.

DEUX VARIÉTÉS... Ultra-léger (sec) et brun deluxe



Distille et embouteillé en Jamaïque

BOXE CE SOIR au COLISÉE

à 8.30 heures p.m.

FINALE: 5 rondes de trois minutes (combat d'exhibition) André Sauvé Gaby Ferland

VS Montréal

SEMI-FINALE: 6 rondes Blackie Noël Raymond Gagné

VS Shawinigan

QUART-DE-FINALE: 3 rondes Ray Trépanier

VS Gaston Bruneau

BOXE CE SOIR au COLISÉE

à 8.30 heures p.m.

FINALE: 5 rondes de trois minutes (combat d'exhibition) André Sauvé Gaby Ferland

VS Montréal

SEMI-FINALE: 6 rondes Blackie Noël Raymond Gagné

VS Shawinigan

QUART-DE-FINALE: 3 rondes Ray Trépanier

VS Gaston Bruneau

□

it se procurer quelque chose de-
sirable, de trouver une personne

d'un autre, possédait ce qu'il demandait et voulait bien s'en départir, la confond, par exemple, avec la si com-
 mune, d'autre part, eût besoin de ce qu'elle elle-même, dont elle n'avait
 S'il offrait. S'il réussissait enfin à ce que le signe représentatif, on re-
 couvrir quelqu'un qui fût en état de tomber dans des erreurs dont l'his-
 toire, au cours des siècles, a cent-
 fois rapporté le funeste consé-
 quent.

Un vieil Hérisse

Les erreurs ont la vie dure. Au
 seizième siècle, l'Italien Davanzati
 posait en principe que tout l'or mis
 en oeuvre, ainsi que l'argent et le

G. Maspero a pu reconstituer les transactions de ce genre qui s'effectuèrent dans l'ancienne Egypte. Il nous montre, notamment, un seigneur égyptien échangeant avec ses vassaux cinq mesures de blé contre une mesure d'huile et sept mesures d'orge. Les difficultés que nous avons rencontrées en lisant ces articles divers. Les difficultés des arts insurmontables que présentent le tour suggérerait aux hommes à choisir un produit particulier pour en faire la commune mesure des valeurs et, par conséquent, du paiement des taxes. Ainsi fut inventée la monnaie qui supprimait le besoin de transporter de grandes quantités de marchandises existant dans le pays échéant toujours à la mainle existant dans le même pay.⁶ De son côté, Ricardo formulait, e d'autres termes, la même proposition: Toute variation dans la quantité de monnaie, c'est-à-dire, entraîne une variation directement proportionnelle dans les prix.

On reconnaît là la théorie quantitative, si souvent réfutée et par les économistes et par les faits eux-mêmes. N'est-il pas étrange qu'une théorie aussi catégorique soit démentie au moyen d'une équation

ces espèces agricoles, et certains mots qui rappellent l'origine de la monnaie, comme pecunia, du latin pecunia, qui vient de pecus (bétail) et de caput qui dérive de caput (tête).

Ces diverses unités monétaires, si elles facilitaient les échanges, n'en étaient pas moins des instruments si importants qu'ils ne pouvaient pas être négligés. Pour y obvier, on s'avisa de recourir aux métaux, et on utilisa à manier et à transporter. On utilisa, à son tour, les métaux pour fabriquer le cuivre, le plomb et le fer, tout en donnant la préférence à l'or, car c'est à l'argent qui représentait, à l'égalité du volume, une plus grande valeur. On réalisa un nouveau progrès lorsqu'on eut l'idée de substituer aux lingots des pièces et rondelles, plus tard, on imagina de remplacer ces espèces métalliques par la monnaie. Ne prouve-t-elle pas que la monnaie est composée d'une promesse de paiement. La fondation des banques amena enfin la création des instruments de crédit que nous connaissons aujourd'hui, tels que le chèque, la traite et le billet à ordre.

Cet aperçu sur les origines et l'évolution de la monnaie, si sommaire qu'il soit, ne prouve-t-il pas quelque chose de la véritable fonction de la monnaie? Ne prouve-t-il pas que cette fonction reste toujours la même, en dépit des transformations qu'a subies la monnaie? Malgré tous

progrès de la technique monétaire, il faut toujours revenir à la définition classique qu'a si bien résumée en ces termes M. A. de Fontenay: "La monnaie a pour triple of-



La monnaie ne peut remplir efficacement sa triple fonction que tant qu'elle reste saine et qu'elle est l'objet de la confiance générale. Des qu'elle tombe dans le discrédit, chacun l'écarte et cherche à y substituer une bonne monnaie ou que bien réel! En France, à l'époque des assignats, les particuliers se forçaient de recouvrer leurs créances sous forme de marchandises. L'état lui-même payait en blé le traitement des membres du Corps législatif et diverses autres indemnités. En Angleterre sous le règne d'Elizabeth, c'est aussi en blé que les collègues d'Oxford, de Cambridge et d'Eton stipulaient le fermage de leurs terres. Au cours de la dernière guerre, n'a-t-on pas vu, dans certaines régions de l'Europe, la cigarette devenir un véritable état monétaire?

La loi de Gresham, formulée en 1857 par l'économiste MacLeod à laquelle il a donné le nom d'un grand banquier londonien du XVIII^e siècle, ne faisaient que constater ce

présente le

PATRON DU JOUR

No 4818

Pour celles qui préfèrent confectionner leur lingerie elles-mêmes nous offrons aujourd'hui un autre modèle de jupon avec pincéon. Le jupon est fait sur le droit ce qui l'empêche de remonter ou de tourner.

Le patron 4818 est taillé dans les grandeurs suivantes, 12, 14, 16, 18, 20, buste 20, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 ans requiert 2-3-4 verges de tissu de 36 pces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le numéro de la page.

Ne pas demander des mesures
autres que celles spécifiées.

Adresse votre commande com-
me suit:

SERVICES DES PATRONS
LE NOUVELLISTE
TROIS-RIVIERES, P. 6

Seuls les bons de poste seront acceptés
payer de timbres-postes.
Ils ne sont pas échangeables et ne sont
pas habituellement livrés dans un inter-
valle aucune réclamation avant ce temps.
Les patrons fabriqués par une maison
sont livrés dans un intervalle
X JOURS.

Malson
J. D. Gagné
Directeurs de
Funérailles

EMBAUMEUR LICENCIÉ
889 Ste. Cécile Trois Rivières
Tel. 2561
512 Notre Dame Cap. Mad.
Tel. 2560

Funérailles de M. Léo Boisvert

Charette, (D.N.C.) — Dernièrement eurent lieu dans l'église paroissiale de Charette les obsèques de M. Léo Boisvert, époux de Cécile Castonguay. Outre son épouse il laisse pour pleurer sa perte ses enfants: Lise, Yvon; son frère: Bruno Boisvert, de Montréal; ses sœurs: Mme Jules Giroux (Antoinette), Mme Oscar Thibodeau (Lucienne), Mme François Rioux (Irene), toutes trois de Montréal; ses beaux-parents: M. et Mme Armand Castonguay, de St-Basile; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. Jules Giroux, Oscar Thibodeau, François Rioux, Mme Armand Boisvert, M. et Mme Hervé Beauvage, M. et Mme Roland Bourassa, tous de Montréal, M. et Mme Lorenzo Dupont, de Shawinigan, M. et Mme Léo Maréchal, de Charette, M. et Mme Benoît Castonguay, de St-Basile; M. et Mme Joseph et Stanislas, Mlle Thérèse Simone, Claire et Jeannine Castonguay, de St-Basile; ses oncles et tantes: M. et Mme Maxime Bournival, Mlle Ephrem Bournival, de St-Basile; ses cousins et cousines: M. et Mme Hervé Bournival, M. et Mme Benoît Bournival, M. et Mme Henri Bournival, M. et Mme Lucien Bournival, M. et Mme Hervé A. Bournival, M. et Mme Bernard Bournival, M. et Mme La-Georges Bournival, M. et Mme Lucette, Mlle Laura Lacroix, Mme Armand Martineau, Mme Eddy Samson, Mme Marc Hill, etc.

Le service fut chanté par M. le curé Georges Bellemare accompagné par M. l'abbé Raoul Lamy, curé de St-Basile, comme diacre, et son vicaire, comme sous-diacre. La chorale dirigée par Mme Annette Rioux exécuta la messe de Requiem de A. Yon. Les principaux solistes furent MM. Henri-Paul Villeneuve, Viatrice Gelin et Jean-Jules Houle, professeur de Charette.

Le cercueil était porté par ses beaux-frères: MM. Paul Castonguay et Lorenzo Dupont, ses cousins, MM. Benoît Bournival, Louis-Géorges Bournival, Lucien Bournival, Bernard Bournival.

Mme Irene Boisvert Rioux, sœur du défunt accompagné de M. Serge Thibodeau, neveu, firent la quête avec M. Bruno Dupont, belle-sœur. La bannière de la Ligue du Sacré-Cœur était portée par M. Charles A. DeCharette, accompagné des officiers suivants: M. Raymond Samson, Bruno St-Yves, Hygin St-Onge, Raymond Samson.

Outre ceux déjà mentionnés, ont assisté aux funérailles, les religieux et leurs élèves, M. et Mme Omer N. Gélinas, M. Henri-Paul Villeneuve, M. Freddy Marcoulier, M. Jean-Paul Marcoulier, Mme Hector Boisvert, Mme Fernand Villeneuve, Mme Adélaïde Diamond, Mlle Laura Lacroix, Mlle Thérèse Samson, Mlle Lucie Sanschagrin, Mlle Pauline De Charette, Mlle Pauline Gelin, Mlle Françoise Villeneuve, M. Jean-Jules Houle, professeur, Mlle Gilberte Diamond, Mlle Thérèse Boisvert, Mme Donat Marcoulier, Mlle Blanche Robert, M. et Mme Wilfrid Bellemare, Mme Amédée Auger, M. Herménégilde Gelin, Mme Valmore Parent, Mlle Jacqueline Beland, M. Yvon Monrozier, Mme Georges Héroux, M. et Mme Adèle Guillemette, M. Alcide Guillette, M. Gédéon Gelin, M. Albert G. Gelin, M. et Mme Isaac Bouchier, Mme Adélaïde Marcoulier.

La fête de Noël à Charette

Charette, D.N.C. — La belle fête de Noël fut célébrée avec une grande piété dans notre église de Noël pour la circonstance de ses plus belles parures. Les lumières à profusions symbolisaient les étoiles qui conduisent les bergers à la crèche du Divin Enfant. La crèche elle-même fut resplendissante ainsi que tous les personnages. Le petit Enfant Jésus ouvrait ses bras bien grands pour bénir les paroissiens qui se sont présentés nombreux à la sainte communion.

La messe de minuit fut célébrée par le R. Père Perron des Oulats de Marie Immaculée. Un magnifique programme de chant fut exécuté par la chorale dirigée par Mme Annette Rioux. On rendit avec amour la messe de St-Angèle de Charette à 4 voix mixtes.

A l'offertoire M. Henri-Paul Villeneuve exécuta les solis de Adèle Péladeau avec choeur à 4 voix mixtes, de Larivière.

A la communion Mlle Claire Matheu chanta: Seigneur pour chanter tes louanges, Mlle Lucie Sanschagrin était la soliste du cantique Gloire au Sauveur de l'univers de Bouchier.

Durant la messe de l'aurore on chanta les Noël de Gagnon à 4 voix mixtes. "Ca Berçers" Mme Benoît Lenoir, il est né le Divin Enfant solistes: Mlle Yvette Marcoulier et Nova Lacombe.

Amour, bonheur louange, Mlle Françoise Villeneuve et Brigitte De Charette.

Dans cette église, Mlle M.-Pauline Gelin, Jésus Enfant par le choeur. Les anges dans nos campagnes par Mlle Rollande Marcoulier. A la messe du Jour, M. le curé Georges Bellemare officiait.

Le Canada nourrit la G.-Bretagne

Au cours de 1947, la Grande-Bretagne a importé 2,634,806 quintaux de bœuf, dont 1,962,454 quintaux, représentant 74 p. 100 du total, provenaient du Canada. Les importations de bœuf de France se sont chiffrées par 3,830,029 quintaux, le Canada en ayant fourni 458,024 quintaux, soit 12 p. 100. Les importations d'œufs frais se sont chiffrées par 1,357,568 quintaux dont 640,285 quintaux ou 47 p. 100 du total, ont été expédiés du Canada. Le Canada a aussi fourni 110,433 quintaux de poudre d'œufs au Royaume-Uni, en 1947 (16 p. 100 des importations totales) et 14,145 quintaux d'œufs congelés (5 p. 100 du total).

Mme Origène Marcoulier, Mlle Brigitte DeCharette, Mlle Claire Matheu, Mlle Jeanne et Madeleine Marcoulier, Mme Alphonse Lemire, M. Joseph DeCharette, Mme Gédéon Gelin, Mme Claudia Rivard, Mme Joseph A. Bouchier, M. et Mme Louis Lesieur, Mme Alpha Gelin, Mlle Anne-Marie Marcoulier, M. Tréfle Descoteaux, Mlle Nova Lacombe, Mme Henri Deschamps, Mme Donat Gelin, Mlle Adrienne Gelin, Mme Edmond Rivard, Mlle Gracia Samson, etc.

La famille éprouvée reçoit un grand nombre d'offrandes de menus de bouquet spirituel, cartes de sympathie.

A la famille nos plus sincères condoléances.

Le jubilé du Card. Suhard

Paris, (S.I.F.) — Dans Notre-Dame de Paris, somptueusement décorée, S. Em. le cardinal Suhard a célébré le 5 décembre une messe pontificale pour fêter à la fois ses cinquante ans de sacerdoce et le 20ème anniversaire de sa consécration épiscopale.

Au choeur, S. Em. le cardinal Gerlier faisait face à Son Exc. le nonce apostolique, et un grand nombre d'archevêques et d'évêques avaient tenu à venir personnellement apporter à l'archevêque de Paris, le témoignage de leur attachement. Une foule considérable remplissait nef et bas-côtés et, au premier rang de l'assistance, avaient pris place les représentants du gouvernement et des corps constitués. A gauche de l'autel, les drapeaux des associations catholiques mettaient une note vive.

Après l'évangile, le cardinal Suhard monta en chaire pour écouter tout d'abord le discours de Son Exc. Mgr Lecier, le benjamin de ses évêques auxiliaires, lui apportant le triple hommage de Paris, de la France et de la chrétienté. L'assistance se leva pour entendre la lecture de la lettre du Saint-Père au jubilaire, le félicitant de sa carrière "si prolongée et si heureuse".

L'archevêque de Paris, après avoir remercié le Pape et tous ceux qui avaient pris part à la cérémonie, retraça à grands traits les principales étapes de sa vie: Laval, son diocèse d'origine, Bayeux, Reims et Paris, pour rendre grâce à Dieu. "Vous m'avez tout donné et sans vous je ne serais rien". Le cardinal exprime ensuite son affection pour ses prêtres, pour ses fidèles, son angoisse "devant le mur qui sépare l'Eglise de la masse, un mur qu'il faut abattre".

Le cardinal lança alors un appel à tous les fidèles pour cet apostolat véritablement missionnaire qu'il ne cesse de préconiser.

A l'issue de la cérémonie, avant que l'imposant cortège regagne la sacristie, l'archevêque de Paris donna à l'assistance la bénédiction apostolique. (S.I.F.)

Retour à la liberté

Paris (S.I.F.) — Au terme de ses travaux le congrès radical socialiste a publié une déclaration qui exprime tout d'abord la gratitude du parti envers MM. Truman et Marshall pour l'aide américaine à la France. Les conclusions des divers rapports adoptés par le congrès peuvent se résumer comme suit:

Politique extérieure

La France doit se borner à conjurer pour elle les funestes effets de la division toujours plus accentuée du monde en deux blocs hostiles. Le parti radical met en garde les Alliés contre un oubli du passé qui ressusciterait le militarisme germanique.

Défense nationale

Le parti réclame une défense nationale "moderne" dans son matériel comme dans son esprit" et demande qu'on rende aux militaires de carrière la juste place et la légitime considération auxquelles ils ont droit.

Union française

Le parti déclare "de la façon la plus catégorique" qu'il ne saurait être question de composer avec Ho Chi Minh. Le gouvernement est invité à tirer les conséquences de l'accord signé en baie d'Along et à soumettre rapidement au Parlement les textes législatifs "nécessaires" pour permettre au Vietnam de réaliser librement sa souveraineté interne et son unité.

Politique économique

Le parti demande le retour aux conventions collectives. Pour restaurer l'économie française, il faut d'autre part rendre au pays une "libre et totale initiative". Il faut abaisser les prix de revient des produits agricoles et simplifier le système fiscal. Il ne faut plus que "les nouveaux grands feodaux: houillères, électricité, gaz nationaux" et la sécurité sociale continuent des ponctions insupportables comme depuis quatre ans.

Politique intérieure

Le parti confirme sa volonté de ne pas "dissoudre son individualité dans d'autres formations et reprend l'essentiel de la motion de politique générale sur la réforme électorale et la nécessité de ne recourir au suffrage universel que dans les termes prévus par la loi".

Sucre fabriqué avec du bois

Depuis un certain nombre d'années, on poursuit des expériences en Finlande en vue de mettre à point une méthode de fabrication de sucre avec du bois. La première fabrique à mettre à profit les résultats de ces recherches commencera à fonctionner à Uleaborg (Finlande) et produira environ 1,000 tonnes de sucre par jour. Le produit est semblable à la glucose, a une couleur blanche et une saveur agréable. Le prix ne dépassera pas celui du sucre de betterave.

Tissus canadiens exportés en Afrique du Sud

M. D. S. Armstrong, Secrétaire commercial adjoint du Canada.

(Remarque du rédacteur — Cet article est le dernier de deux sur l'industrie du vêtement en Afrique du Sud, préparé pour Commerce Extérieur. Le premier a paru dans le numéro du 11 décembre).

Johannesburg, le 30 août 1948 — Les rapports commerciaux du Canada montrent qu'en 1946, 1947 et durant les quatre premiers mois de 1948, l'Afrique du Sud a été l'un des meilleurs clients du Canada. Ces chiffres indiquent aussi le brusque ralentissement survenu dans le commerce avec le Canada durant les trois dernières années. En 1946, les exportations de vêtements de rayonne, de coton et de laine à l'Afrique du Sud (non compris les chaussures, les bas, les chapeaux, les gants et les bretelles) ont atteint \$4,077,877, dont 72 p. 100 étaient des robes de rayonne. En 1947, le chiffre comparatif s'est élevé à \$1,462,390, tandis qu'en 1948, on voit une valeur de \$1,025,000 pour le premier trimestre.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier l'importance de l'industrie comme acheteur d'articles à la mode, l'augmentation des exportations de soie artificielle, particulièrement de soie artificielle, l'expansion de la demande en Afrique du Sud, de même que de la population des produits du Canada.

Si l'on prend comme base les chiffres de janvier-avril pour évaluer les exportations totales de 1948, le coton et la laine accusent une diminution, mais les exportations de soie artificielle pourraient atteindre 1,234,431 verges. Le nombre total de verges accusa peut-être aussi une légère augmentation, à 1,789,500 environ.

L'application du contrôle des prix comme partie nécessaire de l'économie du temps de guerre et d'après-guerre a suscité des difficultés aux fabricants aussi bien qu'aux commerçants de l'industrie. Le problème d'établir des majorations pour le commerce des vêtements, avec sa large variété d'articles et de procédés de vente, a conduit à des règlements dont la complexité était insurmontable.

Un des éléments des prix, dont les exportateurs canadiens seront atteints à l'avenir, est l'abolition récente des majorations différentielles s'appliquant aux vêtements importés et de fabrication locale qui étaient antérieurement plus favorables aux premiers. Les grossistes et les détaillants trouvent maintenant moins avantageux de vendre des marchandises importées.

L'industrie locale demande plus de protection

La Clothing Manufacturers' Association a conduit une vigoureuse campagne en vue d'obtenir plus de protection pour ses produits. Les taux actuels des droits de douane figurent parmi les plus bas au monde, variant de 15 p. 100 à 30 p. 100. Les robes, le principal article importé, acquittent un droit de 15 p. 100 ou 40 p. 100, ou celui des deux qui est le plus élevé. L'industrie prétend, avec beaucoup de justification, que la plus rude concurrence vient du dumping de fin de saison par les commerçants de l'hémisphère nord.

Le tarif douanier sud-africain permet des droits ad valorem au pourcentage, et le taux s'applique sur la valeur f.o.b. pourvu que cette valeur ait un rapport avec celle que l'article pourrait avoir sur le marché local. Cette réserve est destinée à décourager le dumping, mais elle n'a jamais été appliquée aux articles de mode en fin de saison. Tout le monde sait que le prix des vêtements de mode varie largement dans les limites d'une saison.

On a conseillé qu'un droit de 50 p. 100 soit appliqué aux articles de mode en fin de saison. C'est probablement parce que l'industrie fonctionne à pleine capacité et que le coût de l'existence monte graduellement, que les représentations et la campagne de l'industrie ont eu peu de succès jusqu'à maintenant. Toutefois les autorités sont bien davis que le droit sur les robes confectionnées pour dames devrait être porté à 25 p. 100 afin d'assurer un développement plus ordonné de l'industrie à l'avenir.

L'industrie se développe sur une base solide

En dépit de son expansion au petit bonheur, l'industrie du vêtement en Afrique du Sud semble se développer sur une base solide. La qualité des marchandises produites se compare favorablement dans la plupart des cas avec celle des articles importés, et les commerçants ne partagent les préventions du public consommateur contre les marchandises de fabrication sud-africaine. Le coût de la production est élevé et augmentera probablement, quel qu'en soit le résultat égal à celui des autres pays. Lorsqu'ils auront adopté des procédés comme les systèmes du prix coûtant et les recherches industrielles, les fabricants seront plus en mesure de rivaliser qu'ils ne le sont à l'heure actuelle.

L'industrie admet que le public consommateur ne doit pas être appelé à payer l'incompétence sous forme de tarifs de protection élevés, mais en même temps elle désapprouve fortement la rude concurrence que présentent les importations de marchandises hors saison. Fondamentalement, l'industrie est une d'entreprise libre; comme telle, elle voit d'un mauvais oeil les contrôles et croit qu'une concurrence libre et loyale augmentera l'efficacité, encouragera des standards plus élevés et peut-être des prix plus bas.

Spéciaux de JANVIER

POISSANT LTEE

Servitor INC.

tout COMPLET ROBE

NETTOYÉ et PRESSÉ

3 spéciaux en teinture

CHEMISE SPORT .99

ROBE TEINTE 1.99

PANTALON TEINT .99

Tout CHANDAIL PANTALON SLACKS BLOUSE VESTON COUPE-VENT LÉGER

nettoyé et pressé

Buanderie de CHEMISES .15

6 pour .85

TEINTURIERS POISSANT LTEE

Servitor INC.

NETTOYEURS

A NOS MAGASINS

1297, rue Hart,
1227, rue Laviolette
1375, rue Ste-Marquerite
879, rue Ste-Cécile.

SOREL - LOUISEVILLE
SHAWINIGAN - GRAND-MERE

Sténographe bilingue

Pour commerce local de matériaux de construction. Veuillez écrire en donnant qualifications, expériences passées et numéro de téléphone pour appointment. Casier 2508 Le Nouvelliste

SPÉCIAUX

Chez **Gaston Poissant**

NETTOYAGES ET PRESSAGES

.80c

Pour tous articles tels que:

- ROBES
- MANTEAUX
- COSTUMES
- HABITS
- PALETOTS, ETC.

Tél. 1360

Cueillette et livraison de vos vêtements par nos camions

Gaston Poissant

TEINTURIER - NETTOYEUR
2045 RUE ROYALE

HYPERACIDITE?

Nous pouvons vous aider à être vite soulagé

RENNIES

Si vous êtes souffrant d'hyperacidité, ne vous laissez pas aller. Importez quelques-uns de nos pastilles enveloppées séparément, dans votre poche ou votre sac à main. Elles sont faciles à prendre tout comme un bonbon et agissent vite. Prenez-en une — puis une autre, et aussitôt elles aident à soulager la douleur et le malaise! Avec constamment des Rennies sous la main — elles sont merveilleuses pour les douleurs et pour l'estomac dérangé après "avoir trop mangé". Si les Rennies ne vous soulagent pas de l'hyperacidité, il est grand temps de voir votre médecin. 25c et 75c — toutes pharmacies.